



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 059

Le mercredi 26 avril 2023

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 26 avril 2023

• (1630)

[Français]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 59^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Je vais commencer par vous faire quelques rappels. La réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité. Les captures d'écran ou la prise de photos de votre écran ne sont pas autorisées.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le mercredi 5 octobre 2022 et le lundi 17 avril 2023, le Comité reprend son étude sur l'apport environnemental du secteur agricole.

Le sujet à l'étude lors de la réunion d'aujourd'hui est la mortalité des abeilles.

[Traduction]

Je souhaite la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous dans la salle et en ligne.

Tout d'abord, en ligne, nous accueillons Ernesto Guzman, professeur à l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture.

Bienvenue au Comité, monsieur Guzman.

De l'Alberta Beekeepers Commission, voici Jeremy Olthof, président sortant, et Ron Greidanus, délégué du Canadian Honey Council.

Paul van Westendorp, du gouvernement de la Colombie-Britannique, se joint à nous en ligne.

Merci beaucoup de vous joindre à nous depuis la Colombie-Britannique.

Je signale aux témoins que chaque organisation ou personne a cinq minutes pour faire une déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Chers collègues, malheureusement, ou heureusement pour vous, selon le point de vue, je dois partir à 17 h 30. Malheureusement, M. Barlow et M. Parent devront s'absenter pendant la deuxième heure. Les premier et deuxième vice-présidents ne seront donc pas disponibles.

À mon avis, il est temps que M. MacGregor, qui a fait un excellent travail au sein du Comité, vienne occuper le siège de la présidence.

Des députés: Bravo!

Le président: Il connaît bien le Comité.

La greffière me dit que j'ai besoin du consentement unanime, mais les applaudissements dans la salle me disent que ce ne sera pas un problème. Le temps est venu pour M. MacGregor d'assumer la présidence.

Comme il n'y a pas d'objection, je conclus que nous avons le consentement unanime.

J'ai hâte que vous occupiez le fauteuil, monsieur MacGregor. Ne me surpassez pas trop, sinon les députés voudront peut-être que vous restiez là tout le temps.

Je vais commencer par M. Guzman, qui participe à la réunion en ligne.

Vous avez cinq minutes, s'il vous plaît. La parole est à vous.

M. Ernesto Guzman (professeur, Association canadienne des professionnels de l'apiculture): Merci beaucoup de m'avoir invité à prendre la parole. J'ai été invité à parler de la mortalité des abeilles.

Je ne vais pas trop insister sur l'importance des abeilles pour l'agriculture et l'écologie, mais je dirai simplement qu'elles jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire et dans la durabilité des écosystèmes et de la biodiversité.

Un tiers de la nourriture consommée dans les sociétés occidentales est produite grâce à la pollinisation assurée par les abeilles. La valeur annuelle de la pollinisation par les abeilles domestiques au Canada est estimée à environ 1,5 milliard de dollars, et elle dépasse 120 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Le rôle des abeilles comme pollinisateurs est au cœur des systèmes de soutien de la vie sur la planète et, bien sûr, au Canada.

C'est pourquoi il est inquiétant que nous ayons connu des taux élevés de mortalité des abeilles domestiques. Je dois dire que c'est un problème mondial qui touche surtout les pays développés de l'hémisphère Nord. Le Canada n'en a pas l'exclusivité. Certains pays européens et les États-Unis sont aussi touchés.

Entre 2007 et 2022, nous avons perdu environ le tiers des colonies d'abeilles domestiques chaque année, ce qui a de fortes répercussions économiques et écologiques.

Au Canada, nous avons perdu un nombre record de colonies au cours de l'hiver 2021-2022. Dans certaines provinces, le taux des pertes hivernales a été de 45,5 %, ce qui est trois fois plus élevé que le seuil préconisé et le plus élevé depuis 2007.

Quelles sont les causes de ces taux de mortalité élevés? La plupart des scientifiques s'entendent sur les coupables, mais le débat sur le poids relatif de chacune des causes n'est pas clos. D'après l'information publiée dans les revues scientifiques au sujet de ces pertes, les suspects les plus fréquemment dénoncés sont, premièrement, le varroa et les virus transmis par cet acarien; les pesticides; la gestion déficiente des ruches; l'insuccès des reines; le stress causé par le transport ou la malnutrition, et les effets climatiques préjudiciables.

Au Canada, il semble que les populations de varroa ont augmenté davantage pendant la saison de 2021 qu'au cours des années moyennes. Le traitement tardif contre l'acarien, à l'automne, est une cause fréquemment citée de l'inefficacité de la lutte contre le varroa. On a aussi évoqué l'inefficacité de la lutte au moyen de l'amitraz — l'un des produits chimiques antiparasitaires, que nous utilisons pour lutter contre les acariens, vendu sous forme de bandellettes d'Apivar —, mais à notre connaissance, jusqu'à maintenant, aucune preuve concrète ne montre que le varroa soit résistant à l'amitraz au Canada.

J'ai des recommandations à formuler pour lutter contre le problème. Il est important d'établir des approches multisectorielles et interdisciplinaires afin de mieux comprendre les causes de la mortalité hivernale et de réduire le taux de perte de colonies. Par conséquent, la collaboration entre les apiculteurs, les scientifiques et le gouvernement est importante.

Les apiculteurs devraient suivre les pratiques exemplaires de gestion pour garder leurs abeilles en vie, notamment en surveillant le niveau de présence du varroa et en intervenant rapidement — pas seulement lorsque nous le pouvons, car il est important de lutter rapidement contre le varroa — et en assurant une bonne gestion à l'automne.

Les scientifiques et les techniciens en transfert de technologie devraient se concentrer davantage sur l'étude de l'impact des causes de la mortalité et élaborer de nouvelles stratégies pour atténuer la mortalité des colonies, ce qui pourrait inclure de nouvelles formulations d'acaricides, de nouvelles pratiques de gestion, des méthodes efficaces pour produire des nucléus et assurer la survie hiemale des femelles.

La nutrition est importante pour mettre au point des suppléments protéiques qui améliorent la santé des abeilles domestiques et la croissance des colonies. De plus, bon nombre des apiculteurs sont des amateurs et ont besoin de formation et de sensibilisation. Par conséquent, des activités de vulgarisation au niveau national sont nécessaires.

À cet égard, les chercheurs de l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture, l'ACPA, travaillent à l'élaboration de nouvelles formulations comme les huiles essentielles et l'acide oxalique, ainsi qu'à des programmes de sélection pour développer des abeilles plus résistantes au varroa.

• (1635)

L'ACPA aide le Canadian Honey Council à faciliter l'homologation d'une formulation supplémentaire d'acide oxalique auprès de l'ARLA, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, pour lutter contre le varroa. Il est également important de tester l'efficacité de l'acaricide. Nous l'avons fait ici, en Ontario, et nous n'avons trouvé aucune preuve de la résistance des acariens à l'amitraz ou à la fluméthrine, mais cela doit se faire dans toutes les provinces.

Les comités de l'équipe de transfert de technologie au sein de l'ACPA établissent des collaborations entre les équipes de transfert de technologie...

Le président: Monsieur Guzman, votre temps de parole est écoulé, mais je veux que vous puissiez terminer ce que vous avez commencé à dire. Je vous demanderais donc de conclure en 10 ou 15 secondes...

M. Ernesto Guzman: Oui, il me faudra une minute.

Le président: Trente secondes...

M. Ernesto Guzman: D'accord.

Ces équipes de transfert technologique essaient d'établir des programmes à l'échelle nationale en collaboration avec le Canadian Honey Council concernant les questions de durabilité. Nous devons viser la durabilité et l'autosuffisance pour réduire les pertes de colonies. Le gouvernement pourrait diriger cet effort et fournir un soutien économique à ces activités.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Guzman. Je sais que mes collègues ont hâte de discuter avec vous, mais nous allons devoir céder la parole à l'Alberta Beekeepers Commission. Cinq minutes.

Monsieur Olthof, s'il vous plaît.

M. Jeremy Olthof (ancien président, Alberta Beekeepers Commission): Je m'appelle Jeremy Olthof et je suis l'ancien président de l'Alberta Beekeepers Commission. Celle-ci a présenté un mémoire contenant des renseignements sur les bienfaits que les abeilles domestiques apportent à l'environnement, ainsi que sur les difficultés liées à la dégradation de l'état de santé des abeilles et à leur mortalité que les producteurs commerciaux doivent surmonter. Plutôt que de répéter cette information, je vais commencer par présenter ce que nous croyons être des recommandations valables pour résoudre ces problèmes.

L'Alberta Beekeepers Commission, l'ABC, recommande de faire de l'amélioration du système de réglementation de l'apiculture une priorité absolue. Selon les examens par les pairs de l'évaluation des risques de 2013, cette évaluation est principalement fondée sur le biais de confirmation, et non sur des faits. Nous avons besoin d'un organisme de réglementation qui est prêt à rencontrer l'industrie et à collaborer davantage avec elle, qui s'appuie sur des connaissances de première main plutôt que sur des oui-dire, qui reconnaît l'industrie et ses compétences et qui réagit dans les meilleurs délais.

Plus important encore, l'ACIA, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, doit avoir un personnel qui connaît bien les abeilles domestiques et l'apiculture commerciale. L'Association canadienne des professionnels de l'apiculture, l'ACPA, ne suffit pas, comme consultant auprès de l'ACIA, car il s'agit d'une association formée de bénévoles, alors qu'on a besoin de compétences scientifiques. L'ACIA devrait adopter un point de vue plus holistique des risques et des avantages qui tiennent compte des réalités auxquelles sont confrontés les apiculteurs. Permettez-moi d'être clair: le problème, ce n'est pas l'ACPA en tant qu'organisation, mais plutôt le fait que l'ACIA compte entièrement sur elle pour fournir des rapports sur l'industrie et mettre à jour les risques pour l'industrie. Il est grand temps que l'ACIA accorde à l'industrie apicole le respect et le temps qu'elle mérite.

Deuxièmement, l'ARLA doit examiner rapidement les nouveaux traitements pour lutter contre le varroa. Comme chez l'ACIA, il n'y a pas, à l'ARLA, de connaissances spécialisées ni la reconnaissance de l'importance de cette industrie.

L'Alberta Beekeepers Commission recommande fortement que le Canada rouvre la frontière canado-américaine, en particulier pour le Nord de la Californie, à l'importation de paquets d'abeilles domestiques des États-Unis dans le cadre des protocoles existants visant à atténuer les risques.

Enfin, l'ABC recommande instamment que le gouvernement fédéral finance nos équipes provinciales de transfert de technologie pour qu'elles travaillent à des services fédéraux de surveillance, de recherche appliquée et de vulgarisation.

Le Comité doit comprendre que l'apiculture au Canada est très différente d'un océan à l'autre. Ce qui fonctionne en Colombie-Britannique ne marche pas nécessairement en Alberta ou en Nouvelle-Écosse. Les stocks canadiens et l'autosuffisance peuvent être une solution dans de nombreuses régions du Canada si les apiculteurs disposent des outils nécessaires. Un stock importé de qualité doit être une source fiable pour ces apiculteurs lorsque l'autosuffisance ne permet pas de répondre aux besoins.

Merci de m'avoir accordé du temps.

• (1640)

M. Ron Greidanus (délégué, Canadian Honey Council, Alberta Beekeepers Commission): Je m'appelle Ron Greidanus.

Je tiens à vous remercier de votre invitation à vous parler de la mortalité des abeilles, qui constitue un défi pour l'industrie depuis 30 ans.

Je représente l'Alberta Beekeepers Commission et tous les apiculteurs qui, d'un bout à l'autre du pays, n'ont pas l'impression d'être entendus par leurs propres associations provinciales.

L'industrie apicole a besoin d'un changement réglementaire pour faire face aux taux élevés de mortalité des abeilles, problème qui afflige constamment les apiculteurs. L'Alberta Beekeepers Commission a formulé les recommandations suivantes pour briser le cycle des taux excessifs de mortalité des abeilles. Il faut agir rapidement et sérieusement.

Nous formulons les recommandations suivantes. L'ABC recommande que le Canada annule la politique interdisant l'importation de paquets d'abeilles en provenance de la partie continentale des États-Unis; que le Canada et les États-Unis élaborent une stratégie apicole nord-américaine; que le Canada cesse d'importer massivement des stocks de remplacement du monde entier et se concentre sur ce qui fonctionne chez nous.

Si l'ABC recommande que le Canada annule la politique interdisant l'importation de paquets d'abeilles en provenance de la partie continentale des États-Unis, c'est que 2013 a été la dernière année où une évaluation des risques a été entreprise. Nous avons maintenant l'histoire de notre côté. Nous sommes en mesure de déterminer l'incidence réelle sur le terrain des risques qui ont été pris en considération dans l'évaluation. Le temps a passé et nous avons acquis de l'expérience.

De plus, nous savons que des protocoles pourraient être mis en place pour atténuer certains des risques associés à l'importation en provenance de la partie continentale des États-Unis. La première

étape consiste en une nouvelle évaluation des risques qui serait faite par l'ACIA.

La deuxième recommandation de l'ABC veut que le Canada et les États-Unis élaborent une stratégie apicole nord-américaine. C'est une erreur de penser que la frontière de 5 000 milles que nous partageons avec les États-Unis est un mur ou un champ de forces. C'est le fruit de l'imagination humaine. Les organismes nuisibles et les agents pathogènes ne le voient pas. Ils ne savent pas qu'il est là. Le varroa, l'acarien trachéal et le petit coléoptère des ruches ont tous traversé la frontière pour entrer au Canada.

Le monde est vaste et de nouvelles menaces se profilent à l'horizon. Ce qui entre dans un pays finira par se retrouver dans un autre. Nous ne voulons pas être le pays qui donne aux États-Unis quelque chose et ne cesse de donner. Nous avons besoin d'une politique favorisant la collaboration canado-américaine pour améliorer de façon symbiotique les industries de nos deux pays.

Troisième recommandation: l'ABC propose que le Canada cesse d'importer en masse des stocks de remplacement provenant du monde entier et se concentre sur ce qui fonctionne chez nous. Nous ne demandons pas la fermeture immédiate des frontières aux sous-espèces actuellement légales. Nous souhaitons une évolution lente afin que tous les intervenants de l'industrie puissent effectuer une transition réfléchie et prudente. Les réactions impulsives ont fait beaucoup de tort à cette industrie au cours des dernières années.

Cette année, 70 000 paquets seront importés au Canada pour combler le déficit des dernières années.

L'accès à une source fiable de stocks d'abeilles de remplacement est essentiel à la croissance d'une industrie de pollinisation par les abeilles domestiques stable et dynamique qui se situe au carrefour de la sécurité alimentaire canadienne, de la protection de la biodiversité et de la durabilité de l'environnement. L'industrie canadienne de l'apiculture commerciale doit croître pour répondre aux besoins du Canada.

Ma déclaration complète a été soumise au Comité avant la réunion. Je peux la faire parvenir aux membres du Comité qui jugeraient bon de la lire intégralement.

Merci beaucoup de m'avoir accordé du temps.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Greidanus et Olthof.

Nous allons maintenant passer à M. van Westendorp, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

M. Paul van Westendorp (apiculteur de la province, Gouvernement de la Colombie-Britannique): Merci beaucoup. Merci de votre invitation.

J'ai remis mes notes d'allocution, que j'espère pouvoir distribuer. Elles ne font que deux pages. C'est vite lu.

Je voudrais passer à la discussion théorique sur les risques associés à certaines causes d'un taux de mortalité élevé. Un tableau figure dans mes notes. Avant 1987, les apiculteurs observaient une mortalité hivernale moyenne d'environ 10 %. Elle est à la hausse depuis quelques décennies. De nos jours, le taux de mortalité hivernale reste constamment supérieur à 30 %. Cela ne peut pas durer. À cause de ces pertes, nous allons tous nous heurter à de graves problèmes comme celui de la pollinisation des cultures. Je ne m'exprime pas au nom de quelque apiculteur; je regarde simplement la situation dans son ensemble.

En Colombie-Britannique, l'industrie du bleuet vaut 400 millions de dollars. Elle dépend entièrement de la présence de colonies d'abeilles domestiques pour assurer la pollinisation. La Colombie-Britannique n'a même pas assez de colonies d'abeilles pour répondre aux besoins de cette industrie. Nous comptons sur la présence saisonnière des apiculteurs des Prairies, qui viennent avec leurs abeilles pour polliniser les cultures.

• (1645)

Le président: Monsieur van Westendorp, excusez-moi.

Notre équipe d'interprétation vous demande de rapprocher le microphone de votre bouche. Cela pourrait leur faciliter la tâche.

J'ai arrêté le chronomètre. Je suis désolé de vous avoir interrompu.

Je vous rends la parole.

M. Paul van Westendorp: Il est également important de prendre acte du contexte canadien. Il y a environ de 750 000 à 800 000 colonies au Canada, mais la plus grande partie de l'industrie apicole se concentre dans les provinces des Prairies. Les apiculteurs y exploitent plus de 550 000 colonies. La Colombie-Britannique et l'Est du Canada comptent au total environ 220 000 colonies. Je ne déprécie pas ce secteur de l'industrie. Je ne veux pas sembler mépriser la participation des apiculteurs de la Colombie-Britannique ou de l'Est du Canada, mais il faut aborder la question en sachant ce qui constitue le moteur de cette industrie à l'échelle nationale.

Comme mes estimés collègues l'ont déjà dit, toute une série de causes expliquent ces pertes élevées, et il y a certainement des mesures correctives que nous pouvons prendre pour les atténuer. Parmi ces causes — et je n'hésite pas à le signaler —, il y a certaines des pratiques de gestion industrielle qu'emploient les grands apiculteurs commerciaux. Elles exercent certainement de fortes pressions sur ces abeilles et, par conséquent, compromettent leur capacité de survie d'une année à l'autre.

Toutefois, comme on l'a dit plus tôt, il est très difficile de compenser les pertes et de remplacer les abeilles. De toute évidence, les États-Unis semblaient offrir au secteur commercial l'occasion de remédier à ces pénuries sur une base annuelle.

En mai 2015 — il y a huit ans —, le Sénat a publié son rapport, *L'importance de la santé des abeilles pour une production alimentaire durable au Canada*. Sa première recommandation voulait que Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments modifient le Règlement interdisant l'importation des abeilles domestiques afin de permettre l'importation de paquets d'abeilles provenant des États-Unis. Malheureusement, rien n'a été fait depuis.

Tout ce que je peux faire, c'est exhorter l'ACIA à réexaminer la question. Comme on l'a dit plus tôt, la dernière évaluation des risques remonte à 2018, et il serait normal, au bout de 10 ans, d'en faire une autre — cette année ou peut-être l'année prochaine — afin que nous puissions au moins avoir une évaluation pragmatique, professionnelle ou scientifique des risques associés à la reprise des importations en provenance des États-Unis.

Voilà qui met fin à mes observations.

Le président: Merci beaucoup, monsieur van Westendorp.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés. Chers collègues, nous allons accorder six minutes à chacun des partis, puis nous aurons un deuxième tour. Il est possible que ce soit un peu juste. Je vais vous inviter à être très concis, mais je ne vais pas

tolérer aucun dépassement du temps de parole. Après six minutes, je vais vous interrompre.

Monsieur Viersen, vous avez la parole.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Merci.

Monsieur Greidanus, vous avez parlé un peu plus tôt cette semaine de l'importation au Canada d'abeilles domestiques qui assurent la majeure partie de la pollinisation chez nous. Mais ce sont les agriculteurs qui doivent assurer la gestion ou l'importation.

Pouvez-vous nous expliquer un peu plus le pourcentage de pollinisation que les abeilles domestiques assurent, par rapport aux autres pollinisateurs naturels? Comment la gestion de l'abeille domestique et de son importation au Canada fonctionnent-elle pour votre exploitation?

• (1650)

M. Ron Greidanus: Merci beaucoup, monsieur Viersen.

Je fournis des ruches pour la pollinisation du canola hybride. Ces ruches de pollinisation du canola hybride que je fournis assurent 80 % du rendement du champ traité.

Prenons maintenant la pollinisation des bleuets. Le nombre de passages de l'abeille domestique sur la fleur dépend la taille de la baie. Elle assure, là aussi, une partie importante du rendement, soit entre 70 et 90 %.

Le défi consiste à maintenir ces chiffres. Lorsque je les utilise pour polliniser des bleuetières ou des cultures de canola, les ruches sont soumises à un stress. Les abeilles sont en surnombre dans un secteur particulier et elles cherchent toutes de la nourriture partout où elles peuvent en trouver. Elles volent vers les meilleures sources de miel, de nectar et de pollen possible.

Lorsqu'elles sortent, elles ont généralement faim et sont habituellement stressées parce qu'elles ont été limitées à un seul régime. Imaginez si vous voulez que la seule chose que vous pouvez manger, ce sont les joyeux festins de McDonald's. Cela peut aller pendant un petit moment, mais au bout de la deuxième semaine, vous n'en pourrez plus, vous allez tomber malade et ce ne sera pas très sain pour vous.

Nous essayons de faire sortir les abeilles le plus rapidement possible et de les faire rentrer le plus rapidement possible, mais c'est pour elles une source de stress.

Il devient difficile de maintenir le nombre de ruches à un niveau élevé pour pouvoir mener cette activité année après année. L'importation d'abeilles en paquet, qui est la seule source disponible à l'heure actuelle, est un moyen, une arme que nous avons dans notre arsenal pour maintenir les chiffres afin de pouvoir fournir des services de pollinisation efficaces aux producteurs de canola et de bleuets. Il y a au total 21 groupes de produits pour lesquels les abeilles assurent la pollinisation. Je pourrais vous en énumérer quelques-uns, mais je vais m'en abstenir pour gagner du temps.

Je pourrais communiquer ultérieurement cette information au Comité par courriel.

M. Arnold Viersen: Les abeilles domestiques ne sont pas apparues spontanément au Canada. Au départ, ce sont des exploitants qui les y ont apportées. Je crois comprendre qu'une abeille domestique meurt à environ -11 °C ou -12 °C. Et dans bien des régions du Canada, les températures descendent bien plus bas.

Comment ces abeilles survivent-elles aux hivers canadiens?

M. Ron Greidanus: Les abeilles survivent à l'hiver en se regroupant en grappe. On me demande si elles hibernent. Non, elles n'hibernent pas. Lorsque le froid arrive, elles se regroupent et forment une boule compacte. Elles constituent une bulle de CO₂ pour y vivre, ce qui ralentit leur métabolisme, et elles arrivent à maintenir la température dans cette grappe.

Avant l'arrivée des jours les plus courts, peu importe la température extérieure, les abeilles garderont la température de la grappe à +20°C à une profondeur de la taille d'une abeille. Une fois passée la journée la plus courte, lorsque la lumière du soleil change — donc après le 21 décembre, lorsque les jours commencent à s'allonger —, la température passe à environ 36 °C et les abeilles la maintiennent à ce niveau à l'intérieur.

Au cours de mes observations, j'ai évoqué la notion de masse critique. En effet, si les abeilles qui forment la grappe ne sont pas assez nombreuses, elles ne peuvent pas produire toute cette chaleur. Si vous le voulez bien, imaginez que nous sommes un groupe d'abeilles. Si je me tiens tout seul au centre de la salle, je vais mourir de froid, mais si nous sommes tous serrés les uns contre les autres, nous devrions retirer nos vestons, parce que ce serait très humide et très chaud. C'est ce qui se passe dans la ruche. Si les abeilles n'ont pas suffisamment à manger et si elles ne sont pas assez nombreuses, elles ne peuvent survivre à l'hiver. Mais elles y arriveront si elles sont en bonne santé et très nombreuses.

Les pollinisateurs naturels n'ont pas cet avantage. Si nous devions compter sur des pollinisateurs naturels, nous n'aurions pas d'effet pollinisateur, simplement parce que les pollinisateurs naturels ne commencent à polliniser que beaucoup plus tard dans la saison. Comme les abeilles sont des insectes sociaux, elles peuvent commencer tout de suite.

À l'heure actuelle, dans mon exploitation, j'ai des abeilles qui volent sur tous les peupliers pour assurer une bonne pollinisation croisée pour tous ces arbres. Ensuite, elles iront sur les saules bicolores, puis sur les crocus, sur les pissenlits et enfin sur les trèfles, les caraganas, les lilas et tout le reste. À l'automne, ce sont les pins qu'elles pollinisent en dernier.

M. Arnold Viersen: Autre chose. Lorsqu'il est question de bétail, nous pensons à des vaches prises individuellement. Lorsqu'il s'agit d'abeilles, j'aime penser à chaque insecte pris individuellement, mais je me fais dire que, dans ce cas, il faut penser à toute la ruche ou à tout un groupe, à la grappe dont vous avez parlé, à son état de santé et à sa taille.

Pouvez-vous expliquer cela un peu mieux que je ne pourrais le faire?

• (1655)

Le président: Il vous reste une vingtaine de secondes.

M. Ron Greidanus: C'est une erreur.

Tout le monde aime considérer l'abeille comme on le fait pour une vache ou un poulet. Ce n'est pas du tout cela.

C'est la colonie, la grappe d'abeilles vivant sur les rayons, qui est l'organisme vivant. C'est l'unité de base, et c'est ainsi qu'il faut voir les choses.

Cela ressemble davantage à un spermophile qui arrive au printemps, se promène dans votre cour et retourne ensuite en dormance en hiver, ou à un ours.

C'est la ruche qui est l'organisme vivant.

Le président: Merci beaucoup, messieurs.

Monsieur Drouin, vous avez six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins qui comparaissent aujourd'hui.

Monsieur Greidanus, je tiens à vous remercier personnellement. Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer à quelques reprises, et je sais que vous êtes issu de plusieurs générations d'apiculteurs et que vous avez apporté une contribution importante à l'économie de l'Alberta. Je vous en remercie.

Le Canada a une frontière de 5 000 ou 6 000 kilomètres, et la probabilité que... J'aimerais parler des paquets d'abeilles que nous n'importons pas des États-Unis parce que les données scientifiques n'ont pas été mises à jour, et parler des facteurs de risque en faisant appel à vos connaissances.

La probabilité que des abeilles américaines viennent au Canada, dans des villes frontalières où il y a deux terres agricoles très proches l'une de l'autre... Je suis allé récemment en Colombie-Britannique. Le chemin East Boundary et l'avenue 0 sont à environ trois mètres l'un de l'autre, séparés par une frêle clôture. Depuis la pandémie, on a installé une clôture, mais cela n'empêche certainement pas les abeilles de franchir la frontière. Je ne pense pas qu'elles passent par le contrôle frontalier pour traverser la frontière canadienne.

Selon vos connaissances, comment pourrions-nous importer en toute sécurité au Canada des paquets d'abeilles provenant des États-Unis?

M. Ron Greidanus: C'est une excellente question, et elle mérite une réponse beaucoup plus longue que celle que je peux donner.

Je vais répondre brièvement, mais si vous le voulez, je pourrais vous envoyer un courriel après la séance.

L'évaluation des risques de 2013 a fait état de quatre risques. Ce sont la résistance du varroa à l'amitraz, la loque américaine résistante, les petits coléoptères des ruches et les abeilles africanisées.

Le varroa résistant à l'amitraz est un problème que nous avons actuellement dans les deux pays. Il est présent aux États-Unis. Les technologues ont fait des recherches initiales pour en vérifier la présence au Canada, et il semble qu'elle soit avérée.

Nous devons faire très attention à la résistance des pathogènes ou à l'efficacité des produits. La réponse probable est que c'est un peu les deux. Le problème est là. Nous utilisons déjà l'amitraz depuis plusieurs années. Il y a déjà de la résistance au Canada. Je pense que c'est indiscutable.

Depuis le début des années 1990, la loque américaine résistante est présente au Canada. Je me souviens d'avoir apporté des palettes d'abeilles d'Australie et d'avoir mis les abeilles dans nos ruches, qui en ont été détruites. Nous avons perdu des centaines de milliers de dollars parce qu'il y avait de la résistance à la loque américaine dans nos propres exploitations, au Canada.

L'autre risque parasitaire qui a été cerné est le petit coléoptère de la ruche. C'est une menace économique, surtout dans les États du Sud. Cependant, il est déjà endémique dans certaines régions du Canada. Parlez-en à Paul Kozak, l'apiculteur provincial de l'Ontario. Il vous dira que l'insecte est endémique dans le Sud de l'Ontario, dans la région de Niagara, à Niagara-on-the-Lake, à Hamilton et à London. On le trouve aussi au Nouveau-Brunswick et au Québec. Nous avons également découvert la présence de petits coléoptères des ruches en Alberta et au Manitoba, et tout récemment, cet automne, en Colombie-Britannique, ce dont Paul van Westendorp peut témoigner.

En réalité, le petit coléoptère des ruches ne s'implante pas ou ne prospère pas au Canada, et les pertes économiques qui y sont associées ne se sont tout simplement pas concrétisées. Elles ne se sont pas concrétisées au Canada, pas plus que dans le Nord des États-Unis, dans les États qui bordent le Canada.

L'une des choses qu'il faut faire, c'est réévaluer ce que cela suppose vraiment. C'est peut-être un parasite à déclaration obligatoire, mais est-ce un parasite qui cause des dommages économiques au Canada? Je dis que non, cela ne causera pas de tort économique au Canada.

Cela laisse le dernier ravageur, les abeilles africanisées. Depuis 30 ans, on a mené une foule de recherches aux États-Unis, et elles donnent à penser qu'elles ne sont pas en mesure de survivre au nord du mur climatique que nous avons en Amérique du Nord. J'ai parlé de la façon dont les abeilles survivent à l'hiver. Dans la génétique de l'abeille africanisée, ce qui nous inquiète, c'est son comportement agressif et protecteur et sa propension à essaimer. Cela s'accompagne également d'une incapacité à se regrouper pour affronter les températures froides. Ces ruches meurent pendant leur première saison chez nous.

Nous n'avons pas assez de temps pour entrer dans tous les détails, mais il est facile d'élaborer des protocoles pour gérer certains de ces risques. Dans le cas des abeilles africanisées, il suffit d'envoyer les abeilles sur une languette avec phéromones et de se procurer une reine d'une autre partie du monde qui n'a pas la génétique de l'abeille africanisée. Ce n'est pas un problème; cette abeille meurt chez nous.

• (1700)

M. Francis Drouin: Si nous commençons à importer des abeilles en paquet des États-Unis, y a-t-il des régions que vous écarteriez, ou mettriez-vous en place des protocoles plus stricts pour éviter les facteurs de risque que vous avez énumérés?

M. Ron Greidanus: À l'heure actuelle, l'Alberta Beekeepers Commission préconise l'importation d'abeilles en paquets depuis le Nord de la Californie. Tout simplement, nous importons des reines de cette région depuis 2005 sans aucun incident. Nous voudrions commencer par là. Je ne sais pas comment nous tiendrions compte des différences entre les régions; je ne peux pas me prononcer là-dessus. Ce que nous préconisons, c'est de commencer par le Nord de la Californie.

Le président: Merci à vous deux.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Savard-Tremblay pour six minutes.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également l'ensemble des témoins de leurs témoignages et de leur présence.

Ma première question s'adresse à M. Guzman.

Lundi dernier, le Comité a accueilli plusieurs apiculteurs, qui nous ont confirmé que nous importons beaucoup de reines abeilles, au Québec et au Canada.

Vous pourrez confirmer ou infirmer cette information. Si elle est vraie, bien sûr, l'importation de reines et d'ouvrières étrangères peut-elle modifier la génétique des abeilles que nous avons localement, qui sont adaptées à notre climat?

[Traduction]

M. Ernesto Guzman: Je n'ai compris qu'une partie de votre question parce que je ne parle pas français...

Le président: Monsieur Guzman — je m'empresse d'arrêter le chronomètre —, il y a sur votre écran Zoom la possibilité de basculer entre les canaux. Nous avons un service d'interprétation sur place. Je demanderais que nous laissions M. Savard-Tremblay poser de nouveau sa question. Le témoin doit choisir l'anglais, et il pourra entendre l'interprétation clairement, et nous n'aurons pas à craindre que l'entrée en matière de la question ne lui échappe. Qu'en pensez-vous?

M. Ernesto Guzman: Cela semble bien, mais j'ai besoin de l'aide d'un technicien pour configurer le système.

Le président: Au bas de votre écran, je crois, madame la greffière, à moins que je me trompe, il est possible de cliquer sur l'interprétation et d'appuyer sur l'anglais.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Monsieur Guzman, faisons un test. Entendez-vous en anglais ce que je vous dis par l'entremise des interprètes?

[Traduction]

M. Ernesto Guzman: Je n'ai pas cette option ici.

Je travaille avec un Mac. C'est probablement le problème. Je n'ai pas la possibilité de choisir l'interprétation.

Le président: D'accord, nous allons suspendre la séance un instant.

• (1700)

(Pause)

• (1705)

Le président: Nous sommes de retour.

Monsieur Savard-Tremblay, je vais vous laisser poser des questions à des témoins autres que M. Guzman, et je vais surveiller l'heure.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'ai plusieurs questions qui s'adressent à M. Guzman, mais j'en ai aussi une destinée à M. van Westendorp.

Selon certains apiculteurs, plusieurs d'entre eux manqueraient actuellement de formation et d'outils de base transmis par la pédagogie pour accomplir pleinement leur travail. On nous a dit, lundi — j'étais également remplaçant au sein de ce comité —, qu'aucune formation particulière n'était accessible pour les nouveaux apiculteurs.

Croyez-vous que cela peut avoir une incidence sur les pertes au cours de la gestion hivernale, par exemple?

[Traduction]

M. Paul van Westendorp: J'ignore ce qu'il en est des autres provinces, mais ici, en Colombie-Britannique, comme beaucoup de monde s'intéresse aux abeilles et à l'apiculture, le ministère offre un cours d'apiculture gratuit chaque année, et 700, 800 ou 900 personnes s'y inscrivent. Nous essayons de faire de notre mieux pour faire connaître les pratiques exemplaires de gestion au plus grand nombre possible d'apiculteurs.

Les pertes dont j'ai parlé tout à l'heure sont universelles. Elles ne sont pas l'apanage des nouveaux apiculteurs, et je ne dis pas que tous les apiculteurs commerciaux n'appliquent pas les pratiques de gestion exemplaires. Il y a toujours place à l'amélioration, mais bon nombre d'entre eux adhèrent certainement aux pratiques d'une saine apiculture. Ce n'est pas seulement l'ignorance ou le manque de formation qui a contribué aux pertes élevées.

Le président: Monsieur Savard-Tremblay, il vous reste environ 4 minutes et 15 secondes.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est donc ce qu'il reste des six minutes de mon temps de parole.

[Traduction]

Le président: Oui.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je ne sais pas où on est dans les démarches auprès de M. Guzman, mais...

[Traduction]

Le président: Nous y travaillons toujours. Je peux donner la parole à M. MacGregor, si vous le voulez, et nous pouvons réserver votre temps. Il vous reste environ quatre minutes.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président.

Si M. Guzman est à l'écoute, je peux commencer par lui.

Monsieur Guzman, m'entendez-vous maintenant?

Le président: Il ne semble pas, monsieur MacGregor. Pourquoi ne posez-vous pas vos questions sans faire appel à M. Guzman et nous pourrions revenir à vous?

M. Alistair MacGregor: Je vais plutôt m'adresser au représentant du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Monsieur van Westendorp, j'ai remarqué sur le site Web du gouvernement de la Colombie-Britannique que vous avez un programme appelé Food for Bees. Il est surtout axé sur les pollinisateurs sauvages. Nous avons de nombreuses espèces différentes.

Je ne vais pas minimiser le rôle extrêmement important que jouent les entreprises apicoles dans le maintien de nos cultures

commerciales. Vous avez parlé de l'industrie britanno-colombienne du bleuets, d'une valeur de 400 millions de dollars.

Quels sont les efforts déployés du côté des pollinisateurs indigènes? A-t-on consacré des efforts d'une valeur correspondante à ces programmes, pour faire augmenter leur population de façon à atténuer légèrement les problèmes liés aux exploitations commerciales?

M. Paul van Westendorp: Toute une question. Pour étayer des affirmations au sujet du déclin ou de la recrudescence des populations de pollinisateurs indigènes, il faudrait beaucoup d'essais et d'études sur le terrain. Il est bien connu que le monde des pollinisateurs indigènes est mal documenté. En général, il n'y a pas assez d'argent.

Paradoxalement, l'abeille domestique est l'insecte le plus étudié au monde, à mon avis, parce qu'une grande partie de nos économies agricoles en dépendent.

Vous avez parlé de notre page Web sur l'alimentation des abeilles. Cela visait en grande partie à favoriser une plus grande diversification, si je peux m'exprimer ainsi, et la durabilité des environnements locaux. Je ne parle pas tant des jardiniers que des pratiques agricoles, des projets de remise en état et des mines. Les choses de ce genre profitent vraiment toutes d'une plus grande diversité qui fournit des sources de nourriture aux pollinisateurs indigènes.

De plus, dans l'aperçu que j'ai proposé dans mes notes d'allocution, j'explique qu'il est important de reconnaître que l'une des causes du déclin des abeilles domestiques, mais aussi de nombreux autres pollinisateurs, c'est que le paysage de l'Amérique du Nord s'est radicalement transformé au cours des 50 dernières années.

Alors qu'il y avait une grande diversité de sources florales et d'habitats non perturbés, nous avons follement multiplié les monocultures et fait disparaître les habitats non perturbés. Notre société n'a pas su reconnaître la valeur intrinsèque de bon nombre de ces habitats qui contribuent à la survie des pollinisateurs sauvages, ainsi que d'autres petites créatures du monde...

● (1710)

M. Alistair MacGregor: Désolé de vous interrompre. Je vous remercie d'avoir décrit le problème.

Quelle recommandation voudriez-vous voir dans le rapport du Comité pour, peut-être, aider les gouvernements provinciaux à essayer d'inverser cette tendance qui fait problème?

M. Paul van Westendorp: Vous me mettez sur la sellette.

M. Alistair MacGregor: Il vous reste environ une minute.

M. Paul van Westendorp: Tout ce que je peux dire, c'est que nous pourrions certainement nous inspirer de ce que fait l'Union européenne, où des subventions ont été offertes aux agriculteurs pour préserver les haies, les zones riveraines et l'habitat non perturbé afin de favoriser la présence de pollinisateurs sauvages et de beaucoup d'autres créatures, et pas seulement ces pollinisateurs...

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup de votre réponse. Je suis vraiment désolé de vous interrompre, mais mon temps de parole est limité.

Monsieur Greidanus, je m'adresse à vous. Vous avez exposé très clairement le genre de recommandations que vous aimeriez voir dans notre rapport. Vous constaterez, je pense, que les membres du Comité sont d'accord pour essayer d'exaucer vos vœux.

Je voudrais en savoir un peu plus sur la sélection des abeilles. Je comprends les difficultés en cause. Y a-t-il des sous-variants au sein de la principale catégorie d'abeilles domestiques que nous avons et qui est répandue en Amérique du Nord? Y a-t-il déjà eu des succès ou prévoyez-vous des succès dans l'obtention de caractères particuliers qui pourraient atténuer certains de ces problèmes?

M. Ron Greidanus: Oui, il y a toute une série de sous-espèces différentes. L'espèce générale est *Apis mellifera*. Il y a des sous-espèces d'*Apis mellifera*.

En Afrique, il y a quatre sous-espèces. Paul van Westendorp peut probablement les nommer mieux que moi. Je peux en nommer trois: *Apis mellifera lamarekii*, *scutellata* et *monticola*. Je crois qu'il y en a un autre.

Monsieur van Westendorp, vous devrez peut-être intervenir et m'aider.

En ce qui concerne les abeilles européennes, il y a la sous-espèce italienne. Il y a une sous-espèce caucasienne et une sous-espèce carniolienne.

Nous faisons des croisements pour obtenir une meilleure survie en hiver. Nous le faisons aussi pour faire augmenter la production de miel. Et aussi pour atténuer l'agressivité, car il n'est pas agréable de se faire piquer 100 fois par jour, en travaillant avec les abeilles, par exemple.

Ce sont des traits spécifiques. L'un des prochains témoins que je vois au fond de la salle et que vous allez entendre est Maggie Boudreau. Elle s'occupe de la production de reines au Québec. Et oui, les croisements ont ces objectifs précis.

Il faut beaucoup de temps au Canada pour sélectionner des abeilles. Habituellement, les producteurs de reines ont recours à l'insémination artificielle, ce qui permet d'accélérer le processus. Les apiculteurs commerciaux utilisent un système d'accouplement ouvert dans lequel nous choisissons des ruches qui ont des mâles avec des caractères recherchés, et nous fabriquons des cellules de reine à partir de ruches qui, selon nous, seront bonnes. Elles semblent bien survivre à l'hiver, ne sont pas trop méchantes et ont produit beaucoup de miel l'année précédente. Nous en faisons des cellules royales. À l'éclosion, nous nous assurons que les reines vont s'accoupler avec des mâles de l'endroit choisi. Cela s'étend sur une saison. C'est donc un long processus.

• (1715)

Le président: Merci.

Nous allons devoir en rester là. J'ai accordé un peu plus de temps.

[Français]

Monsieur Guzman, m'entendez-vous?

[Traduction]

M'entendez-vous?

Excellent, merci...

M. Ernesto Guzman: Je vous entends. Je vous entends en anglais.

[Français]

Le président: C'est parfait.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez la parole pour quatre minutes.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Guzman, le Comité a accueilli plusieurs apiculteurs, notamment lundi dernier. Ils nous ont mentionné que beaucoup de reines abeilles étaient importées au Québec et au Canada. Vous me corrigerez, si je fais erreur.

L'importation de reines et d'ouvrières étrangères risque-t-elle de modifier la génétique de nos abeilles locales, qui sont adaptées à notre climat?

[Traduction]

M. Ernesto Guzman: Oui, si les abeilles se développent dans un environnement particulier, elles sont plus adaptées à cet environnement particulier. Si on élève des abeilles ici, au Canada, elles seront mieux adaptées à nos conditions. Si les abeilles sont importées et qu'elles ont été élevées dans d'autres régions du monde, elles seront adaptées aux conditions de ces régions, donc il est important que nous importions des abeilles d'endroits où les conditions sont semblables aux nôtres.

Cependant, je dois dire aussi qu'il y a une plasticité génétique chez les abeilles, de sorte que les abeilles qui sont élevées dans un environnement particulier peuvent s'adapter à un autre environnement, mais ce n'est le cas que pour certaines d'entre-elles.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Dans ce cas, pourquoi ne pas produire nos propres abeilles ici?

Y aurait-il des embûches à cela?

Actuellement, perçoit-on un manque de volonté, de ressources ou de formation à cet égard, compte tenu du risque réel d'importer le varroa en même temps que les abeilles qui sont commandées par les apiculteurs ainsi que des coûts liés à l'importation?

Pourquoi ne pourrions-nous pas tout simplement développer la production de reines et devenir autonomes?

En quoi cela ne nous serait-il pas favorable?

[Traduction]

M. Ernesto Guzman: Je suis tout à fait en faveur de l'autonomie et du renforcement de notre industrie d'élevage d'abeilles.

Il y a évidemment des obstacles dont il faut tenir compte. La saison d'élevage de reines au Canada est courte en comparaison des États-Unis ou d'autres pays. Nous ne pouvons pas produire autant de reines ici que les apiculteurs qui travaillent dans des régions climatiques plus tempérées, parce que nous ne pouvons pas travailler toute l'année, ce qui limite le nombre de reines que nous pouvons produire.

De plus, lorsque nous produisons des reines ici, il se trouve que c'est à la fin de la saison et que de nombreux apiculteurs ne veulent pas de ces reines, il nous faut donc mettre au point une nouvelle technologie pour faire hiverner ces reines afin de pouvoir les utiliser l'année suivante. Cependant, nous n'avons pas cette technologie en place et il faut la mettre au point.

Pour être autonomes nous devons également développer des méthodes plus efficaces de production de ruches pour essaimage.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Puisqu'il ne me reste que 45 secondes, je vais me tourner de nouveau vers M. Westendorp, qui m'a répondu qu'il y avait une telle formation en Colombie-Britannique.

Je vais poser la question que j'ai posée tout à l'heure différemment: en quoi cela représente-t-il une plus-value incroyable? On espérerait bien que cela fasse boule de neige, mais en quoi est-ce un modèle à suivre que d'avoir une formation adéquate?

[Traduction]

M. Paul van Westendorp: Je ne sais pas exactement comment répondre à cette question, si ce n'est pour faire le lien avec ce que M. Guzman vient de dire. La frontière a été fermée à l'importation d'abeilles en provenance des États-Unis en 1987, et 35 ans plus tard nous sommes toujours confrontés à la même difficulté. La capacité des apiculteurs de la Colombie-Britannique de produire des stocks pour répondre aux besoins des provinces des Prairies n'a pas beaucoup augmenté. Il y a d'excellents producteurs, mais ils ne suffisent pas à répondre à la demande, peu importe la formation qu'ont ces apiculteurs.

• (1720)

Le président: D'accord, nous allons en rester là. Je vais devoir réduire un peu votre deuxième tour parce que nous avons dépassé le temps prévu.

Chers collègues, je vais céder la parole à M. Barlow. Normalement, ce serait cinq minutes. Je vais vous demander de faire du bon travail en quatre minutes, si vous le pouvez, pour que nous puissions garder le cap.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci, monsieur le président. Je ferai de mon mieux.

M. Greidanus et M. Olthof, les députés conservateurs ont écrit une lettre à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire il y a plus d'un an pour lui demander de prendre quelques mesures très simples. La première consistait à effectuer une autre évaluation des risques liés à l'importation d'abeilles des États-Unis, et la deuxième visait à continuer d'investir dans la recherche et la technologie. Nous lui avons aussi demandé de soulever cette question à la prochaine réunion ministérielle provinciale-territoriale.

Cela fait plus d'un an et la ministre ne nous a toujours pas expliqué pourquoi une nouvelle évaluation des risques ne pouvait pas être effectuée. Nous comprenons parfaitement, comme vous l'avez nous expliqué, le rôle important que jouent ces pollinisateurs, non seulement dans l'industrie apicole, mais aussi pour chaque produit que nous cultivons.

Je suppose que vos groupes ont présenté une demande semblable à la ministre. Avez-vous reçu une réponse, et quelle en a été la teneur?

M. Jeremy Olthof: Je vais répondre à cette question.

Cela me ramène à ce que j'ai dit au sujet de l'inefficacité de l'ACIA, à l'heure actuelle, qui n'a pas d'expert en apiculture à l'interne, qui n'est pas disposée à rencontrer l'industrie et qui ne communique pas sur ce qui se passe. Nous avons récemment reçu une réponse disant que l'ACIA ne communiquerait pas avec nous à

cause de la poursuite. C'est inacceptable. Ce sont des questions urgentes, et nous n'avons pas de réponse.

M. John Barlow: Avez-vous demandé une autre évaluation des risques par l'ACIA?

M. Jeremy Olthof: Oui.

M. John Barlow: Vous a-t-on donné une raison pour laquelle ce n'est pas fait?

M. Jeremy Olthof: Non, et je suis certain que cela ne se fera pas avant que cette poursuite ne soit intentée, absolument certain.

M. John Barlow: D'accord. Sur la même idée, je vais donner la parole à M. van Westendorp.

Vous avez mentionné que la dernière évaluation des risques remonte à 2018. Pour quelles raisons...

M. Paul van Westendorp: Non, c'était en 2013.

M. John Barlow: D'accord, merci. C'était en 2013.

Est-ce parce que la frontière n'était pas ouverte? Y avait-il encore des préoccupations au sujet des virus ou des parasites qui pourraient être introduits? À votre avis, compte tenu des mesures d'atténuation qui ont été prises ou des changements apportés aux protocoles, est-ce utile de mener autre évaluation des risques?

M. Paul van Westendorp: Absolument, beaucoup de choses peuvent changer en 10 ans. L'évaluation des risques de 2013 n'a pas été appuyée par tout le monde, et je ne parle pas ici d'un point de vue commercial; je parle d'un point de vue scientifique. Certains des arguments qui ont été soulevés étaient quelque peu discutables. Par exemple, il a été déterminé que la loque américaine résistante constituait une menace sérieuse. Fait ironique, en Colombie-Britannique — et j'en suis fier — nous avons confirmé la présence de la loque américaine résistante 16 ans auparavant, en 1997. Même à cette époque, l'évaluation des risques n'était pas appuyée par tous.

M. John Barlow: Merci beaucoup.

La dernière question s'adresse à M. Greidanus. Dans votre exposé, vous avez fait un commentaire très intéressant. Vous avez dit qu'en important ou en comptant presque uniquement sur l'importation de paquets d'abeilles de Nouvelle-Zélande et d'Australie, cela vous permettait de gagner du temps, mais pas de sortir de l'endettement, ce qui selon vous est problématique.

Qu'entendez-vous par là? Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Je suppose que si nous n'élargissons nos sources d'approvisionnement en pollinisateurs, nos rendements de canola et de tous ces autres produits pourraient être menacés.

M. Ron Greidanus: Je vais vous raconter une anecdote concernant ma propre exploitation. Pendant des années, j'ai essayé de développer mon exploitation et d'augmenter le nombre de mes ruches. J'achetais des paquets d'abeilles de la Nouvelle-Zélande. Je prenais ces paquets et je les secouais dans mes ruches. Lors du premier printemps, tout allait bien. Il fallait beaucoup de temps pour que la colonie se développe, parce que nous recevions des abeilles qui étaient prêtes pour l'hiver, et chez nous c'était le printemps et nous espérions qu'elles se comportent comme des abeilles de printemps. Cela prend un certain temps.

Elles hivernaient relativement bien. Au printemps suivant, elles sortaient. Ce sont certaines des meilleures abeilles que j'ai eues. J'ai constaté qu'au troisième printemps, à la sortie de l'hiver, il y avait entre 50 et 80 % de pertes. Je me grattais la tête en essayant de comprendre pourquoi cela se produisait. Ma seule hypothèse est que les acariens varroa sont présents en Nouvelle-Zélande. Les apiculteurs utilisent Apivar là-bas depuis beaucoup plus longtemps... Peut-être que les acariens varroa qui arrivent avec ces paquets ont un certain degré de résistance, et j'en ai introduit dans mon exploitation. J'ai importé cela.

De plus, si j'achète des paquets avec des reines venant d'Australie ou de Nouvelle-Zélande, la plupart de ces abeilles ne passeront pas le premier hiver, parce qu'elles ne sont pas génétiquement adaptées pour survivre à cet hiver. Je dois les acheter sur des bandelettes de phéromone, et je dois introduire des reines pour lesquelles il y a eu un partenariat — comme Albert Robertson, de la Saskatchewan, l'a fait avec les reines Olivarez en Californie — et dont la génétique fonctionne ici au Canada.

• (1725)

Le président: Merci.

Madame Valdez.

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui se sont joints à nous.

Par votre entremise, monsieur le président, je vais adresser mes premières questions à M. van Westendorp.

J'ai lu dans un article que certaines pratiques exemplaires en apiculture comprennent des méthodes de lutte antiparasitaire naturelles et non toxiques qui sont essentielles pour assurer la santé des colonies d'abeilles et promouvoir la durabilité de l'industrie. Ces pratiques exemplaires visent à protéger l'environnement et à promouvoir la biodiversité.

Êtes-vous d'accord avec cela, et aimeriez-vous ajouter quelque chose?

M. Paul van Westendorp: Tout le monde est d'accord sur le principe de l'apiculture naturelle et des choses merveilleuses que nous pouvons faire avec les abeilles, mais la réalité est la suivante. Compte tenu de la sévérité et de la virulence de bon nombre des ravageurs auxquels nos abeilles domestiques font face aujourd'hui, elles ne peuvent pas survivre sans l'aide et le sérieux des apiculteurs. L'apiculture naturelle est formidable. Vous pouvez mettre de l'huile de menthe verte dans une ruche, et oui, vous pouvez contrôler 10 % des acariens. Je ne m'inquiète pas des 10 %. Ce qui m'inquiète, c'est que c'est inefficace à 90 %.

Il a été prouvé à maintes reprises que, pour le meilleur ou pour le pire — et là encore, je ne veux pas paraître trop négatif —, les apiculteurs qui ont tendance à suivre cette stratégie perdent généralement leurs abeilles assez rapidement. Ce n'est pas tout. Quand ces abeilles abritent toutes ces maladies, elles ne meurent pas du jour au lendemain. Elles meurent lentement et exportent toutes ces maladies vers d'autres colonies.

Sur l'île de Vancouver, j'ai entendu très souvent des apiculteurs commerciaux dire qu'ils étaient terriblement frustrés, parce qu'ils font tout ce qu'il faut, mais que le taux de réinfestation dans leurs colonies est terrible. Il y a beaucoup de petits apiculteurs amateurs

qui ont une approche naturelle et philosophique de l'apiculture, et le résultat, c'est que ces abeilles meurent.

Mme Rechie Valdez: Merci.

Monsieur le président, mes prochaines questions s'adressent à l'Alberta Beekeepers Commission.

J'ai lu dans un article de la CBC qu'en Alberta, il y a des hôtels pour abeilles et que ce projet a aidé environ 300 espèces d'abeilles indigènes, en particulier les espèces vulnérables. Pouvez-vous me dire si c'est une méthode viable pour soutenir les abeilles?

M. Jeremy Olthof: Je peux répondre à cette question.

Oui, en Alberta, nous avons fait pas mal de travail — pas moi personnellement, mais je sais qu'il y a quelques personnes à Calgary qui l'ont fait. Je pense que Ron Miksha fait beaucoup de travail sur les pollinisateurs indigènes. Il se passe pas mal de choses en Alberta. Je peux obtenir beaucoup d'informations sur les pollinisateurs indigènes.

La promotion des tournières et... Comme je l'ai déjà mentionné... Il y a une publicité en Alberta à l'heure actuelle qui dit de ne pas planter jusqu'aux bords des champs. Nous avons besoin de ces bandes de terres non cultivées pour les pollinisateurs indigènes.

Nous essayons en permanence de travailler avec les municipalités sur les routes, pour essayer de ne pas tout tondre. Oui, il est important de favoriser ces pollinisateurs indigènes. Nous avons essayé de le faire.

Mme Rechie Valdez: J'ai une dernière petite question. Y a-t-il des initiatives ou des projets sur lesquels vous travaillez qui pourraient contribuer aux pratiques apicoles durables, et dont vous n'avez pas parlé?

M. Jeremy Olthof: Je vais revenir aux équipes techniques. Je suis très fier du travail accompli par notre équipe technique cette année. C'est l'une des principales recommandations que j'aimerais voir figurer dans votre rapport. Beaucoup d'équipes techniques des provinces changent d'une année à l'autre et ont de la difficulté à maintenir le financement, mais les agrandissements et les projets qu'elles réalisent sont essentiels pour notre industrie.

Mme Rechie Valdez: Merci.

Le président: Nous allons devoir en rester là.

Monsieur Savard-Tremblay, nous allons vous donner la parole pour une seule question et une seule réponse, si cela vous convient, parce que n'avons plus de temps, puis je vais donner la parole à M. MacGregor. C'est pour un maximum de deux minutes. Je serai très strict.

Alors, monsieur MacGregor, j'insiste, merci d'être concis.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'ai une brève question qui s'adresse à M. van Westendorp.

Vous semblez bien informé sur ce dossier. D'après vos constats, les changements climatiques risquent-ils d'empirer la situation des abeilles?

• (1730)

[Traduction]

M. Paul van Westendorp: Le problème, bien sûr, c'est que la variabilité d'une année à l'autre a souvent plus d'importance que la tendance générale des changements climatiques. Il est certain que les changements climatiques auront un impact énorme sur la présence et le bien-être de nombreuses populations sauvages ainsi que sur les abeilles domestiques, mais cela s'étend sur toute une vie humaine. En revanche la plus grande variabilité d'une année à l'autre aura un impact bien plus important sur les abeilles. C'est la réponse courte à votre question.

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur Savard-Tremblay.

Monsieur MacGregor, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie, au plus.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Monsieur Greidanus et monsieur Olthof, plusieurs témoins, dont vous, ont reconnu l'importance d'avoir beaucoup plus de diversité florale pour les abeilles, il ne s'agit pas seulement des cultures commerciales, mais aussi du fait de ne pas tondre le long des routes, etc. Je pense que vous en reconnaissez l'importance pour vos activités. Les agriculteurs qui dépendent de vos exploitations en voient également les avantages.

Y a-t-il suffisamment d'incitatifs naturels pour que cela se produise? Ou pensez-vous que notre Comité pourrait faire une recommandation dans son rapport en ce sens? Le gouvernement peut-il intervenir pour encourager cela un peu plus? J'aimerais avoir votre avis sincère sur ce qui se passe en Alberta.

M. Jeremy Olthof: Eh bien, je sais que cela ne va pas dans la bonne direction à l'heure actuelle. Nous disons toujours en plaisantant que le passe-temps d'hiver d'un agriculteur est de se procurer une grande houe et de labourer des terres humides, parce qu'il doit cultiver chaque pouce carré. Les terres coûtent incroyablement cher. Les agriculteurs doivent tirer des revenus de chaque acre. Souvent, cela se fait au détriment des tournières.

Il se fait beaucoup de bon travail. Je sais qu'il existe un nouveau programme pour favoriser les cultures de couverture. J'aime l'idée du modèle européen, où l'on accorde des subventions pour les terres humides ou quelque chose du genre, mais je suis convaincu qu'il y a encore du travail à faire à cet égard.

M. Ron Greidanus: Je sais que c'est une question qui a été soulevée par le passé. C'est quelque chose dont j'ai parlé avec M. Drouin en mars, lorsque je l'ai rencontré.

En fin de compte, l'agriculture doit être rentable. Tout le monde veut de la durabilité. Tout le monde veut de la biodiversité. Tout le monde veut transmettre aux générations futures un environnement en meilleur état que celui dont nous avons hérité. Les abeilles jouent un rôle important à cet égard. Elles sont centrales, mais l'agriculture doit être rentable.

Si ce n'est pas rentable et qu'il n'y a pas... Si vos revenus sont plafonnés et ne cessent de se réduire, il n'y a pas d'avenir. Au bout du compte, vous vous retrouvez à cultiver jusqu'au dernier pouce carré pour gagner un peu d'argent et être en mesure de payer les factures.

Les agriculteurs ne sont pas différents des membres de l'AFPC qui font la grève en ce moment. Ils veulent simplement pouvoir payer leurs factures. Ils veulent pouvoir nourrir leurs enfants. Ils veulent pouvoir offrir de belles vacances à leur femme une fois par an. C'est tout ce qu'ils veulent.

Il faut que l'agriculture soit rentable. L'agriculture rentable va vous donner de la biodiversité. Cela vous assurera la durabilité. Cela nous permettra de garder nos abeilles en vie.

Le président: Nous allons devoir en rester là, messieurs.

Merci, monsieur MacGregor.

Merci, monsieur Greidanus.

Chers collègues, cela met fin à notre premier groupe de témoins, mais avant que vous ne partiez, permettez-moi de remercier en votre nom M. Greidanus et M. Olthof, ainsi que M. Guzman et M. van Westendorp de s'être joints à nous en ligne.

Merci beaucoup de votre travail en agriculture, et merci d'avoir pris le temps d'être ici aujourd'hui pour éclairer notre travail sur les abeilles.

Chers collègues, avant de laisser M. MacGregor prendre la parole, j'aimerais dire quelques mots.

Lundi, nous reviendrons aux instructions de rédaction concernant l'apport environnemental du secteur agricole. Cette étude s'appuiera sur les travaux des 43^e et 44^e législatures, et lundi nous examinerons l'ébauche du rapport numéro un sur l'inflation des prix des aliments.

Monsieur Lehoux, en ce qui concerne votre motion qui a été approuvée et adoptée lors de notre dernière réunion, nous visons le 8 mai. C'est là-dessus que nous travaillons: le lundi 8 mai. Nous envoyons des invitations. C'est en cours. Tout n'est pas confirmé, mais c'est ce que nous visons, et j'espère en savoir plus d'ici lundi prochain.

Chers collègues, la parole est à M. MacGregor.

Merci à notre premier groupe de témoins.

Je vais suspendre la séance un instant.

• (1730)

(Pause)

• (1740)

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD)): Nous reprenons nos travaux.

Bon retour aux membres du Comité. Bienvenue à la deuxième heure de la séance d'aujourd'hui.

Pour cette deuxième heure, nous accueillons Apicultrices et Apicultrices du Québec et Maggie Lamothe Boudreau, vice-présidente. De la Fondation David Suzuki, nous accueillons Lisa Gue, responsable de la politique nationale. Nous accueillons également Jean-François Doyon, président de Les Ruchers D.J-F. Inc.

Bienvenue à tous. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi les membres du Comité vous poseront des questions.

Je vais essayer de respecter l'horaire. Je vous ferai signe lorsqu'il vous restera environ une minute.

Sur ce, madame Lamothe Boudreau, vous avez la parole pour votre déclaration préliminaire de cinq minutes.

Mme Maggie Lamothe Boudreau (vice-présidente, Apiculteurs et Apicultrices du Québec): Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Je suis la première vice-présidente de l'Association québécoise.

[Français]

Je peux parler anglais sans problème, mais ma langue maternelle est le français. Je vais donc continuer ma présentation en français.

Je m'appelle Maggie Lamothe Boudreau et je suis première vice-présidente des Apiculteurs et apicultrices du Québec.

Cinq minutes, ce n'est pas long pour vous parler de l'ensemble des problèmes auxquels l'apiculture québécoise et canadienne est confrontée chaque année. En plus des taux d'inflation extrêmes que nous observons depuis environ un an et demi et des taux d'intérêt qui ne cessent d'augmenter, l'industrie apicole fait face à des taux de mortalité annuels d'abeilles qui dépassent l'entendement en agriculture.

Au Québec, les pertes annuelles d'abeilles subies au cours des 15 dernières années se situent en moyenne à plus de 25 %. Au Canada, la moyenne se situe autour de 27 %.

L'année dernière, nous avons enregistré des pertes record. Tout près de 50 % des abeilles sont mortes. Cela a énormément fragilisé l'industrie apicole du Québec et celle de plusieurs autres régions canadiennes.

Comment compensons-nous ces pertes au Canada actuellement? Malheureusement, nous nous tournons beaucoup vers d'autres pays pour l'importation. Par contre, cela comporte son lot de problèmes, car nous importons des abeilles dont la génétique est complètement inadaptée à nos hivers canadiens et à notre climat, plus humide que celui d'autres pays.

Ces différences ont provoqué l'apparition de différentes maladies, qui ont causé des pertes faramineuses de ruches et de cheptels chez plusieurs apiculteurs commerciaux.

Nous importons aussi des parasites, qui peuvent vraiment avoir des effets délétères sur les abeilles. Pensons, entre autres, au varroa ou au petit coléoptère de la ruche, qui pourraient représenter un défi très important à l'échelle canadienne.

Il y a aussi d'autres problèmes, tels que les virus, qui pourraient avoir infecté les abeilles importées. C'est très difficile de contrôler l'apparition des maladies causées par ces virus.

Plusieurs comités ont été mis sur pied au cours des dernières années, dont le Working Group on Honey Bee Sustainability, qui a beaucoup accompli pour définir les objectifs que doit viser le secteur de l'apiculture au cours des prochaines années. Il a offert des solutions très intéressantes.

J'en parle tout de suite, parce qu'il s'agit des points les plus importants à aborder durant les cinq minutes qui me sont accordées: d'abord, il faut miser sur l'autosuffisance. C'est extrêmement important. Nos abeilles locales survivent beaucoup mieux que celles qui proviennent d'Hawaï, par exemple, qui n'ont jamais vu d'hiver, ou de la Californie, qui ne sont pas du tout adaptées à nos hivers.

Ensuite, nous devons aussi améliorer la gestion des maladies au Canada, dont celles causées par le varroa. Le Canada est beaucoup plus touché par cet insecte que les pays du Sud, parce que les apiculteurs doivent gérer leurs ruches l'hiver. Le varroa consomme les réserves de lipides des abeilles, ce qui réduit de beaucoup leur longévité et les rend incapables de survivre à l'hiver.

D'autres maladies sont aussi transportées par le varroa, notamment les virus, qui affectent beaucoup les ruches. Même si on traite le varroa et qu'au cours de la saison on a franchi un certain seuil économique, il est trop tard, car les virus se sont déjà propagés. Actuellement, nous avons peu de solutions pour traiter ce virus. On se rend alors compte au printemps que les abeilles de nos ruches sont mortes.

Nous devons aussi avoir accès à une assurance adéquate et à de l'aide quand nous subissons des pertes dans nos entreprises. Je suis productrice de reines abeilles et beaucoup de mes clients me racontent des histoires horribles sur leurs pertes. Leurs enfants ne veulent même pas prendre la relève de l'entreprise familiale, faute de solutions adéquates à ces problèmes.

De plus, nous devons avoir accès à de la biodiversité. Le pollen est extrêmement important pour les abeilles. Il leur permet de nourrir leur couvain et de leur fournir tous les acides aminés nécessaires à leur alimentation. Une déficience en pollen de quelques semaines affecte non seulement la génération d'abeilles qui subit cette déficience, mais aussi les trois à quatre générations subséquentes.

C'est comme si nous et nos enfants mangions du spaghetti pendant trois semaines; nous manquerions de vitamines et nos enfants n'auraient pas toutes celles qui sont nécessaires à leur croissance.

● (1745)

Je crois avoir fait le tour de ce que je voulais vous dire. Je l'ai fait rapidement, alors n'hésitez pas à me poser des questions.

Avant la réunion, je vous ai fait parvenir un document beaucoup plus étoffé. Si vous en désirez davantage, je pourrai vous envoyer plus d'information par la suite.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci beaucoup de votre déclaration préliminaire.

Madame Gue, vous avez la parole.

Vous avez cinq minutes.

Mme Lisa Gue (responsable, Politique nationale, Fondation David Suzuki): Merci d'avoir invité la Fondation David Suzuki à comparaître aujourd'hui.

Je tiens d'abord à dire que, même si je suis très heureuse d'avoir l'occasion de présenter un point de vue supplémentaire sur la santé des abeilles, il est malheureux que le Comité n'ait pas laissé plus de place aux témoins des organisations environnementales au cours de l'étude dans son ensemble. Je ne vois qu'un seul témoin de ce type sur la liste des 41 témoins qui ont comparu à ces dernières audiences, il s'agit de Canards Illimités. D'autres grandes ONG qui ont une expertise dans ce domaine sont manifestement absentes de votre liste de témoins, et j'exhorte le Comité à entendre des groupes comme Équiterre, la Fédération canadienne de la faune et Fermiers pour la transition climatique sur les possibilités de réduire les impacts environnementaux et de promouvoir des solutions durables dans le secteur agricole.

Le déclin des pollinisateurs, y compris les abeilles, est une préoccupation mondiale. Un certain nombre de facteurs en interaction ou d'agents stressants qui ont une incidence négative sur la santé des abeilles ont été identifiés. Il s'agit notamment des maladies et des parasites, dont vous avez déjà beaucoup entendu parler, des changements climatiques, de la perte d'habitat et des pesticides.

Je vais concentrer mes commentaires sur ce dernier point.

En plus des abeilles domestiques, qui ont fait l'objet d'une grande partie des témoignages précédents, il y a plus de 800 espèces d'abeilles indigènes au Canada qui jouent également un rôle important dans la pollinisation. Si nous n'entendons pas sonner l'alarme pour les abeilles indigènes, c'est en grande partie parce qu'il n'y a personne pour le faire. Bien entendu, les apiculteurs surveillent activement les populations d'abeilles domestiques, alors que, comme l'a dit le témoin lors de la ronde précédente, les populations d'abeilles sauvages sont non seulement plus difficiles à suivre, mais il y a aussi moins de ressources disponibles pour le faire, même si nous savons que bon nombre de ces populations sont également en déclin.

En fait, une étude récente du U.S. Center for Biological Diversity a examiné la situation des 4 337 espèces d'abeilles indigènes d'Amérique du Nord et d'Hawaï et a révélé que, parmi les espèces pour lesquelles il existe suffisamment de données pour évaluer leur situation, plus de la moitié sont en déclin, et près d'une espèce d'abeille sur quatre est en danger et présente un risque croissant d'extinction.

En fait, les effets de nombreux agents stressants sur la santé des abeilles peuvent être plus dévastateurs pour les populations d'abeilles sauvages. Pensez bien que, tandis que les apiculteurs demandent votre soutien pour rétablir les populations d'abeilles domestiques, ces agents stressants provoquent en fin de compte le déclin des populations d'abeilles sauvages.

Je tiens à souligner que nous sommes heureux que le gouvernement envisage enfin de recommander l'inscription du bourdon de l'Ouest et du monarque, qui sont jugés en péril au Canada depuis 2014. Nous sommes en faveur du soutien de ces espèces et de l'intégration de mesures visant à réduire l'exposition aux pesticides dans tous les plans de rétablissement des espèces en péril.

En ce qui concerne le bourdon de l'Ouest, qui était autrefois courant en Amérique du Nord, une étude très récente du Geological Survey des États-Unis a révélé que l'augmentation des températures, la sécheresse et l'utilisation de pesticides ont contribué à une diminution de 57 % de sa présence dans son aire de répartition historique en Amérique du Nord. Un aspect très intéressant de cette étude portait précisément sur les pesticides néonicotinoïdes et a ré-

vélé que, dans les régions où les néonicotinoïdes sont utilisés en agriculture, le bourdon de l'Ouest est maintenant moins susceptible d'être présent. À mesure que le taux d'application de néonicotinoïdes a augmenté, la présence des bourdons s'est encore réduite.

Je vais prendre un instant pour dire que les néonicotinoïdes sont une catégorie de pesticides qui sont reconnus comme étant particulièrement toxiques pour les abeilles, comme vous le savez sans doute. Ils affectent le système nerveux central des insectes, entraînant la paralysie et la mort éventuelles, ainsi que des effets chroniques. Le fait que ces produits chimiques continuent d'être largement utilisés au Canada est un cas d'école de l'échec du régime de réglementation des pesticides dans notre pays. Les néonicotinoïdes sont parmi les insecticides les plus vendus, près d'une décennie après qu'ils aient fait l'objet de restrictions, puis qu'ils aient été interdits en Europe précisément pour protéger les pollinisateurs. Un examen très récent du rapport de l'UE a renforcé les conclusions antérieures selon lesquelles ces produits chimiques présentent un risque très élevé pour les abeilles.

• (1750)

Monsieur le président, je n'ai pas la possibilité de formuler toutes mes observations, mais je vais déposer auprès du Comité certaines recommandations que nous avons formulées pour renforcer la Loi sur les produits antiparasitaires.

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci, madame Gue. Vous aurez peut-être l'occasion d'en parler davantage pendant la période de questions.

Enfin, monsieur Doyon, vous avez la parole pour cinq minutes. Vous pouvez commencer maintenant.

Merci.

[Français]

M. Jean-François Doyon (président, Les Ruchers D.J.F. inc.): Je vous remercie de nous accueillir aujourd'hui.

Je m'appelle Jean-François Doyon et je représente le Groupe DJF. Je suis dans le domaine de l'apiculture depuis plus de 45 ans avec ma conjointe. Nous avons deux garçons qui ont l'âge de prendre la relève, mais les pertes d'abeilles subies depuis plusieurs années leur causent une grande inquiétude.

Pour vous donner un portrait de notre entreprise, nous avons enregistré l'année dernière des pertes qui ont entraîné un déficit de plus de 1,5 million de dollars en actifs biologiques. Vous comprendrez sans doute que, quand on a 30 ans, un tel déficit combiné à une nette baisse des revenus, c'est très inquiétant. De plus, avec de telles pertes, ma conjointe et moi devons repousser l'objectif de la retraite.

Le Groupe DJF réunit quelques compagnies, parmi lesquelles figurent Distributions D.J.F. inc., qui effectue la transformation, l'emballage et la distribution du miel sous la marque de commerce Le Miel d'Émilie. Tous nos produits se retrouvent dans les trois plus grandes chaînes d'alimentation du Québec.

Deux autres de ces compagnies produisent du miel et effectuent de la pollinisation à grande échelle. Nous sommes donc vraiment des apiculteurs commerciaux. Nous possédons plus de 10 000 ruches, réparties sur trois fermes dans la grande région de Québec.

Je suis vraiment honoré d'être ici aujourd'hui pour vous parler des problèmes que nous vivons avec les abeilles depuis plusieurs années, que vous connaissez déjà certainement. Cela démontre vraiment l'intérêt que vous portez à ces problèmes et à l'utilité des abeilles dans la chaîne alimentaire.

Je vais laisser de côté les détails concernant les pourcentages de l'apport alimentaire des abeilles, mais je tiens à vous dire que ces insectes sont vraiment très importants. Tous ensemble, nous devons prendre les choses en main, et ce, très rapidement. Si nous voulons continuer d'avoir des apiculteurs professionnels, nous aurons aussi besoin de programmes pour aider la relève.

Depuis plus d'un an, nous possédons une application appelée « nectar ». Il s'agit d'un outil de gestion et de traçabilité des ruches.

J'entendais tout à l'heure parler de différentes formations. Or, plusieurs programmes de formation sont offerts au Québec. Grâce au système de traçabilité « nectar », notamment, chaque ruche possède ses étiquettes, qui nous permettent de connaître les déplacements de chacune des ruches, ainsi que la provenance des reines et les décomptes de varroa. Chaque fois que nous faisons du dépistage de varroa, cela s'inscrit dans nos données. Ainsi, quand nous enregistrons des pertes d'abeilles à l'automne ou à l'hiver, nous savons à quoi elles sont dues. Nous avons un très bon suivi des ruches.

Comme nous sommes un acteur majeur au Québec, ce système nous est très utile. Cependant, il est plus difficile de l'adapter aux besoins des petits apiculteurs, car il est conçu pour les entreprises d'une certaine taille. Nous travaillons donc avec plusieurs apiculteurs de taille un peu inférieure à la nôtre pour leur donner l'occasion d'utiliser notre système.

Par ailleurs, nous avons observé certaines tendances depuis que nous avons commencé à utiliser ce système, il y a un an et demi. En effet, nous soupçonnons plusieurs facteurs qui pourraient expliquer la perte d'abeilles, comme les pesticides, les virus, le varroa et ainsi de suite. Nous devons nous pencher rapidement sur ce problème et obligatoirement investir énormément d'argent dans la recherche.

On parlait tantôt des équipes de transfert de technologie. Au Québec, les apiculteurs professionnels n'ont vraiment pas accès à grand-chose dans ce domaine. Il serait important de leur fournir l'accès à de telles équipes, de préférence canadiennes.

J'aimerais aussi parler plus particulièrement des arrosages de néonicotinoïdes, ces pesticides de synthèse, qui nous causent énormément de problèmes.

Un autre problème que nous connaissons est lié aux nouveaux agronomes qui sortent de l'université. En effet, ils recommandent de faire des arrosages de pesticides, alors que la tendance est plutôt aux semences régionales.

De plus, nous demandons aux agriculteurs d'aménager des bandes riveraines et de semer des plantes mellifères. Nous leur demandons également d'arrêter de tondre les bords de routes et d'auto-routes et de semer plutôt des fleurs mellifères afin d'obtenir une diversité florale et de permettre aux abeilles de se nourrir de bons pollens.

• (1755)

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Je vous remercie tous les trois de vos déclarations préliminaires.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés en commençant par les conservateurs.

Monsieur Lehoux, vous avez six minutes.

• (1800)

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être avec nous cet après-midi.

Je salue particulièrement M. Doyon, qui vient de ma circonscription. Cela me fait plaisir de l'accueillir aujourd'hui.

Madame Lamothe Boudreau, je vais commencer par vous. Vous avez quand même parlé à plusieurs reprises des pertes importantes que votre entreprise a enregistrées ces dernières années.

Quelles recommandations pourriez-vous faire au Comité dans la perspective d'aider les apiculteurs à atteindre l'autosuffisance?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Au Québec, il se fait actuellement beaucoup de recherche sur la reine abeille. Les projets portent notamment sur deux techniques.

Tout d'abord, certains projets de recherche portent sur la création d'une réserve de reines. Autrement dit, au lieu de placer une seule reine dans la ruche pour qu'elle y passe l'hiver, on en place 40. Il a été démontré que la qualité reste similaire. Cela a d'ailleurs été le sujet de mon projet de maîtrise à l'Université Laval, dont nous sommes sur le point de présenter les résultats.

L'autre projet auquel nous travaillons énormément au Québec, en vue d'atteindre l'autosuffisance au Canada, est la sélection de la reine abeille. En matière de recherche, nous sommes facilement en avance de 10 ans sur le reste du Canada, et même de l'Amérique du Nord, compte tenu de toutes les données que nous possédons. En effet, le Québec est très spécialisé en sélection, par exemple, de la vache laitière de race holstein ainsi que du porc.

Nous sommes actuellement en train de rapatrier toutes nos connaissances sur l'abeille au moyen de logiciels de statistiques tels que le BLUP animal, soit le meilleur estimateur linéaire sans biais pour les animaux.

D'ailleurs, nous menons actuellement un nouveau projet, qui sera présenté à Génome Canada, pour lequel nous demandons 1,8 million de dollars pour pousser cela encore plus loin avec la génomique de l'abeille.

M. Richard Lehoux: Merci, madame Lamothe Boudreau.

C'est très intéressant, mais vous savez que notre temps est limité. Vous avez parlé de la gestion des risques. J'aimerais connaître votre avis sur les programmes fédéraux offerts actuellement dans ce domaine. Ce que je comprends, c'est qu'ils ne conviennent pas.

Quelles sont les améliorations qui devraient être apportées à ces programmes?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Il faut attendre trop longtemps avant d'obtenir les fonds provenant des programmes fédéraux. De plus, ces fonds sont insuffisants.

Honnêtement, mon entreprise a enregistré des pertes l'année dernière. S'il n'y avait pas eu l'assurance hivernage de la Financière agricole du Québec, je ne serais peut-être pas assise ici pour vous parler aujourd'hui. C'est carrément grâce à cet argent que j'ai pu payer mes employés.

Pour former un apiculteur jusqu'à ce qu'il commence à être un peu autonome dans les ruches, il faut compter au moins trois ans. Conserver mes employés fait donc la différence pour mon entreprise.

Au Québec, les programmes de gestion des risques présentent des lacunes. Il est donc certain que nous avons besoin de l'aide du gouvernement fédéral.

M. Doyon aurait peut-être quelque chose à ajouter.

M. Richard Lehoux: J'allais justement m'adresser à M. Doyon au sujet des programmes de gestion des risques. Je compléterai ma question en abordant le soutien à la relève.

Monsieur Doyon, vous avez dit que vous aviez de la relève, mais qu'elle ne trouvait peut-être pas la situation actuelle aussi intéressante qu'elle a en a l'air.

M. Jean-François Doyon: Il est évident que des programmes de soutien doivent être mis en place.

Pour ce qui est des programmes d'aide aux agriculteurs offerts par la Financière agricole du Québec, disons qu'il ne sont pas mauvais. Par contre, les programmes offerts par le fédéral ne conviennent vraiment pas. Nous avons vraiment besoin de soutien. Les jeunes qui prennent la relève doivent pouvoir financer leur entreprise. Il faut aussi pouvoir les encourager à prendre la relève.

M. Richard Lehoux: En fin de compte, monsieur Doyon, une des recommandations consisterait peut-être à adapter le programme de relève aux problèmes qui se vivent dans le domaine de l'agriculture.

M. Jean-François Doyon: C'est exactement cela.

Il faut vraiment adapter les programmes fédéraux de relève en apiculture.

M. Richard Lehoux: Ce que je comprends, madame Lamothe Boudreau, c'est que vous allez autant dans ce sens avec la recherche. En fin de compte, il faut augmenter les sommes consacrées à la recherche pour améliorer la possibilité d'atteindre l'auto-suffisance.

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Oui, absolument! Nous avons même besoin d'un centre de recherche au Québec. Le centre actuel est fonctionnel, mais il doit absolument s'y faire plus de recherche.

M. Richard Lehoux: Oui, allez-y, monsieur Doyon.

M. Jean-François Doyon: Nous avons aussi grandement besoin d'une équipe de transfert technologique. Ce qu'on a au Québec s'adresse aux petits apiculteurs dont c'est le passe-temps. On en parlait tout à l'heure avec les gens de la Colombie-Britannique. Au Québec, on n'a rien pour les professionnels, et c'est vraiment difficile pour ceux-ci.

• (1805)

M. Richard Lehoux: J'ai une question qui concerne plus particulièrement le fédéral.

Selon vous, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a-t-elle les ressources et les compétences pour soutenir les apiculteurs du Québec, mais aussi ceux du Canada?

M. Jean-François Doyon: Personne, à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ne travaille vraiment pour l'apiculture.

Depuis plusieurs années, nous demandons d'homologuer certains produits acaricides pour réussir à venir à bout du varroa. C'est bien compliqué. Si l'on parle juste de l'acide formique, on ne peut l'utiliser que de deux façons. Il y en aurait d'autres, mais ce n'est pas réglementé. Nous ne pouvons donc pas le faire.

M. Richard Lehoux: D'accord.

En terminant, j'ai juste une brève question.

Quelle principale recommandation voudriez-vous voir dans le rapport que nous soumettrons?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Je pense que ce serait l'homologation des différents traitements.

M. Jean-François Doyon: Il faudrait obtenir l'homologation de différents produits pour qu'on puisse ne pas avoir de résistance, pour qu'on puisse avoir plusieurs produits pour atteindre l'auto-suffisance.

Mme Maggie Lamothe Boudreau: C'est aussi notre recommandation.

M. Richard Lehoux: Merci beaucoup, monsieur Doyon et madame Lamothe Boudreau.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci beaucoup, monsieur Lehoux.

Nous passons maintenant aux libéraux.

Monsieur Louis, vous allez commencer. Vous avez six minutes. Vous pouvez commencer maintenant.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici.

Je vais commencer par Mme Gue, de la Fondation David Suzuki.

Je suis certain que vous avez consacré beaucoup d'efforts et de réflexion à votre déclaration préliminaire, et vous n'avez pas eu la possibilité de la terminer. Avant de poser une question, vous avez dit que vous aviez des recommandations pour renforcer la Loi sur la lutte antiparasitaire.

Vous pourriez peut-être les lire aux fins du compte rendu.

Mme Lisa Gue: Je vous remercie de cette généreuse question.

Nous avons formulé un certain nombre de recommandations dans le cadre des consultations de Santé Canada l'an dernier sur l'examen ciblé de la loi. J'aimerais en souligner trois qui sont particulièrement pertinentes pour ce sujet. J'irai peut-être jusqu'à quatre.

La première consiste à réviser les exigences de la loi en matière d'évaluation des risques cumulatifs. À l'heure actuelle, la portée est très étroite et exige une évaluation des risques cumulatifs seulement dans le cas des risques pour la santé humaine.

Lorsque l'ARLA a évalué les risques que posent les néonicotinoïdes pour les pollinisateurs, elle l'a fait de façon isolée, sans examiner leurs effets cumulatifs sur la santé des abeilles ou d'autres pollinisateurs, même si les données scientifiques montrent clairement qu'ils ont des effets cumulatifs et synergiques.

Je voulais souligner notre recommandation de réglementer les semences traitées en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, comme des pesticides. En dehors du Québec, c'est là qu'on voit une utilisation généralisée des néonicotinoïdes. Par conséquent, il s'agit d'un facteur important dans les niveaux environnementaux du pesticide.

Je tiens à mentionner qu'au Québec, s'agissant des néonicotinoïdes en général, le gouvernement provincial a imposé de nouvelles restrictions qui exigent qu'un agronome certifie la nécessité d'utiliser des semences traitées. Cela a entraîné une disparition presque totale de l'utilisation de semences de maïs et de soja traitées, ce qui démontre l'absence de nécessité de ces produits qui sont néanmoins utilisés de façon prophylactique et qui nuisent à l'environnement.

Enfin, nous recommandons d'exiger une évaluation des espèces en péril, notamment pour les espèces d'abeilles menacées et leurs habitats, particulièrement dans le cadre des évaluations des pesticides.

Si vous me permettez d'ajouter une quatrième recommandation, il s'agirait de la mise en œuvre complète de la nouvelle cible sept du cadre mondial de la biodiversité, en vertu de laquelle le Canada s'est engagé à réduire de moitié les risques liés aux pesticides.

M. Tim Louis: Je vous remercie d'avoir lu ces recommandations aux fins du compte rendu.

Vous dites que les néonicotinoïdes sont utilisés ici, mais qu'en Europe, ils sont interdits. Il doit y avoir des données que nous pourrions utiliser sans faire nos propres recherches.

Devrions-nous nous tourner vers l'Europe pour obtenir des réponses?

Mme Lisa Gue: Nous pensons qu'il est important que le Canada conserve la capacité de faire ses propres évaluations de la recherche sur les pesticides, c'est certain, mais c'est inquiétant quand on voit des conclusions aussi radicalement différentes, et même par rapport à une évaluation plus récente de l'Union européenne appuyant leur interdiction.

J'aimerais également souligner que, encore plus récemment, l'Union européenne a mis en place de nouvelles limites maximales des résidus, les LMR, pour deux des néonicotinoïdes, ce qui, d'ici quelques années, interdira également les pesticides néonicotinoïdes sur les aliments importés. La déclaration de l'Union européenne à l'appui de cette récente décision indiquait que « les aliments et les aliments pour animaux consommés dans l'Union européenne ne devraient pas contribuer au déclin mondial des pollinisateurs », et j'exhorte le Comité à faire une recommandation semblable dans son rapport.

• (1810)

M. Tim Louis: Merci.

Je m'adresse à M. Doyon.

Mme Gue nous a dit que la remise en état des terres, les pratiques agricoles et toute source naturelle de pollinisation sont importantes. Si nous pouvions ajouter la biodiversité, les sources florales et l'ha-

bitat non perturbé, cela pourrait accroître le nombre de pollinisateurs sauvages et contribuer à la santé des abeilles. Mais les agriculteurs nous disent aussi que l'agriculture doit être rentable, alors chaque pouce carré doit être utilisé. Nous avons également entendu dire que d'autres pays ont des incitatifs à ce genre de remise en état.

Pouvez-vous faire des suggestions au Comité sur la façon dont nous pouvons aider à inciter les agriculteurs à ce genre d'utilisation des terres?

[Français]

M. Jean-François Doyon: Vous avez tout à fait raison quand vous dites que les centimètres carrés doivent être utilisés à bon escient. C'est évident. Par contre, il semble que 95 % des pesticides qui servent à l'agriculture ne sont pas nécessaires. Le problème, c'est que les agronomes qui signent les permis d'épandage de pesticides signent ces permis, parce qu'ils sont déjà embauchés par des compagnies qui produisent des pesticides. C'est donc rentable pour ces compagnies. Or, ce n'est pas vraiment toujours nécessaire d'avoir des pesticides. Cela aiderait beaucoup d'avoir des incitatifs à cet égard.

J'aimerais ajouter que le Canada est un pays exportateur de miel. Or, depuis quelques années, des chargements de miel ont été interdits d'entrée au Japon, parce qu'il commençait justement à y avoir des pesticides dans le miel. Il faut commencer à questionner là-dessus.

[Traduction]

M. Tim Louis: Monsieur le président, il ne me reste que 15 secondes, alors je tiens à remercier tous les témoins de leur présence.

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci beaucoup, monsieur Louis.

Je vais maintenant me tourner vers le Bloc québécois. J'aimerais également accueillir M. Trudel. Bienvenue à notre Comité.

Vous avez six minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Merci infiniment, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Doyon et madame Lamothe Boudreau, vous ne pouvez pas savoir à quel point je suis content d'entendre parler français. Dans les comités ici, il est assez rare qu'on entende parler français.

Vos témoignages sont très intéressants. Vous avez parlé de pertes, etc.

Madame Lamothe Boudreau, ma première question s'adresse à vous.

Vous avez parlé de l'hivernement en banques des reines abeilles et d'autosuffisance. Peut-on produire des reines abeilles au Québec? Si c'est le cas, comment le fait-on?

Vous avez abordé cette question tantôt, mais quels seraient les défis liés à la production de reines abeilles au Québec, en ce moment?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Les entreprises productrices de reines abeilles continuent de croître chaque année. De nouveaux apiculteurs tentent aussi de commencer à produire des reines abeilles. Cette production est aussi simple qu'elle peut être compliquée. On part d'un œuf, on le greffe et on obtient la cellule royale. La reine s'accouple en volant, de là le défi avec l'importation de génétique étrangère. On n'est pas nécessairement capable de choisir le mâle avec lequel elle va s'accoupler. On doit donc mettre la reine abeille dans une zone isolée. Une fois que cette reine s'est accouplée, on va la récolter et la fournir à un autre apiculteur ou on va l'utiliser soi-même pour démarrer une nouvelle ruche, un nucléi, et sauver une ruche mère qui aurait perdu sa reine.

Actuellement, notre défi au Canada, c'est au printemps. On n'est pas vraiment capable de produire des reines avant le début de juin. De plus, quand on sort de l'hiver, il arrive souvent qu'on retrouve des ruches qui n'ont plus de reine abeille. Pour le moment, on doit malheureusement se tourner vers l'importation. Or, le projet de l'hivernement en banques des reines abeilles, qui est développé au Québec, permet de conserver 40 reines dans la même ruche. Cela veut dire, puisqu'on a des taux de survie qui peuvent atteindre facilement 85 à 86 %, qu'on peut garder une reine et vendre les 29 autres.

M. Denis Trudel: D'accord. C'est intéressant.

Croyez-vous qu'une meilleure formation des apiculteurs et une attribution de ressources supplémentaires pour les apiculteurs seraient une bonne chose pour l'industrie en général?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: La formation est quand même accessible. On a même des écoles qui offrent de la formation en apiculture, comme le Collège d'Alma.

Par contre, souvent, les apiculteurs plus modestes, par exemple, vont peut-être désirer avoir une ruche sur leur pelouse, derrière leur maison, mais ils n'imaginent pas à quel point cela peut être difficile de gérer une ruche. Il faut avoir recours à des vétérinaires. Il faut donner des médicaments aux abeilles. Il faut leur donner des traitements, un peu comme les chiens qu'il faut traiter contre les puces. Le varroa est une puce de l'abeille. Il y a aussi des virus à gérer. Les gens ne sont pas conscients de ce que peuvent représenter les soins qu'on doit prodiguer à une ruche.

• (1815)

M. Denis Trudel: D'accord. Merci beaucoup, madame Lamothe Boudreau.

Monsieur Doyon, tantôt vous avez abordé la question des pertes, et vous disiez qu'il y en a beaucoup. Au gouvernement fédéral, il y a un éventail de programmes pour la gestion de risques. Mme Lamothe Boudreau en a aussi parlé.

Croyez-vous qu'on pourrait mieux arrimer les programmes entre le Canada et le Québec et les autres provinces, de façon à ce qu'ils soient mieux adaptés à votre réalité? Comment pourrait-on le faire?

M. Jean-François Doyon: C'est certain qu'il y a déjà des programmes au Québec pour les pertes hivernales ou les assurances récolte, mais la part du fédéral n'est vraiment pas énorme, et je crois foncièrement qu'il faut que le fédéral apporte son soutien pour l'assurance récolte et les pertes hivernales, parce que les pertes sont énormes. Une perte de 1,5 million de dollars, c'est dur et ça crée une situation difficile.

Mme Lamothe Boudreau m'a demandé tout à l'heure si nous aurions quand même redémarré notre entreprise si nous n'avions pas

eu d'assurance. Nous aurions été en faillite avec 1,5 million de dollars de pertes, en plus des pertes de revenu. C'est évident que nous avons vraiment besoin de soutien.

J'aimerais qu'on revienne un peu à la question de l'importation de paquets d'abeilles. Nous ne sommes pas contre cela, mais il faut faire attention à la génétique qu'on est en train de développer pour ne pas avoir un croisement africanisé avec nos reines. C'est pourquoi Mme Lamothe Boudreau disait qu'il fallait avoir une zone fermée pour pouvoir faire féconder nos reines.

Nous ne sommes pas contre l'importation de paquets d'abeilles, mais il faut faire vraiment attention à ce que l'on va importer. Par exemple, cette année, nous ne pouvons plus avoir des reines en provenance de Pope Canyon Queens en Californie, parce qu'on a trouvé un gène africanisé.

M. Denis Trudel: Merci beaucoup, monsieur Doyon.

Madame Gue, plusieurs articles et études ont fait mention de l'augmentation du varroa en raison de la hausse des températures. En fait, tout le monde en a parlé. Ce phénomène est lié aux changements climatiques.

Selon vous, avec l'aggravation de la crise climatique, pourrait-on voir une présence accrue du varroa?

Mme Lisa Gue: En effet, nous savons que différents facteurs sont interreliés. J'ai vu des études qui démontrent une relation entre les changements climatiques et ces maladies chez les abeilles. Des études démontrent aussi qu'une exposition aux néonicotinoïdes rend les abeilles plus vulnérables aux effets du varroa. De toute évidence, c'est un problème complexe.

M. Denis Trudel: Y a-t-il eu une augmentation des néonicotinoïdes, depuis quelques années, et son utilisation est-elle en diminution au Québec et au Canada?

Mme Lisa Gue: Au Québec, l'utilisation de néonicotinoïdes a diminué en raison des règlements provinciaux. Ailleurs au Canada, nous n'avons pas vu la même tendance. C'est très difficile d'évaluer la situation, parce qu'il y a un manque de données là-dessus. Nous devons nous fier aux rapports sur la vente des pesticides. Nous ne voyons pas une diminution ailleurs au Canada, malgré le fait qu'au Québec, cela a diminué de façon importante. Nous pouvons donc conclure qu'ailleurs, cela a augmenté.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci, madame Gue. Nous allons devoir nous arrêter ici. Vos six minutes sont écoulées.

Chers collègues, c'est depuis le fauteuil que je vais poser mes questions.

Madame Lamothe Boudreau, j'aimerais commencer par vous.

J'apprécie vraiment le témoignage que vous avez présenté à notre Comité en vous fondant sur votre expertise dans la reproduction des reines. Une chose m'a frappé au cours de ces audiences. Je pense que nous savons tous qu'en agriculture comme dans la nature, il y a une course aux armements de l'évolution. Lorsque les ravageurs envahissent leurs hôtes, certains hôtes développent une caractéristique, ou les agriculteurs cherchent à reproduire une caractéristique avantageuse chez ces hôtes qui leur permet de survivre à certaines conditions climatiques ou à divers ravageurs.

Je suis simplement curieux, parce que je sais que nous avons une principale espèce d'abeille domestique et qu'il y a beaucoup de sous-variantes. Compte tenu de votre expertise, s'agissant du varroa et des virus que contient l'acarien et d'autres maladies qui touchent les ruches, peut-on espérer que l'intensification de la recherche et du financement pour les programmes d'amélioration des abeilles pourrait permettre de sélectionner des caractéristiques qui leur permettraient de mieux résister?

J'ai été très préoccupé par les témoignages que nous avons entendus au sujet du développement de certaines espèces de varroa qui sont maintenant résistantes aux traitements conventionnels. Encore une fois, cela fait partie de la course aux armements de l'évolution. Les parasites vont développer des caractéristiques qui leur permettront de survivre à ce qu'on utilise pour les traiter.

En vous appuyant sur votre expérience et votre expertise, pouvez-vous nous dire quelles recommandations vous aimeriez voir dans ce rapport? Quelle promesse y a-t-il pour l'avenir en ce qui concerne l'élevage des abeilles et la sélection des caractéristiques qui pourraient nous aider à régler certains de ces problèmes?

• (1820)

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Oui, il y a eu beaucoup de travail sur la sélection au Québec. Il y a eu des recherches sur les abeilles qui seraient résistantes ou tolérantes au varroa. Nous n'en sommes pas encore là, c'est certain. C'est pourquoi j'ai parlé un peu plus tôt d'autres façons de les traiter, parce que l'industrie a conservé les homologations de certains produits pour les mettre de côté.

Mais pour revenir à la sélection, oui, il y a beaucoup de promesses. Nous avons fait beaucoup de progrès au Québec avec le titulaire de la chaire de recherche, Pierre Giovenazzo. Si nous réussissons à obtenir ce financement de Génome Canada, nous serons en mesure d'obtenir ces fragments du génome des abeilles, et nous pourrions aller encore plus vite. Il s'agit d'un projet de trois ans.

Nous avons formé une association d'éleveurs de reines au Québec. Comme je vous l'ai dit un peu plus tôt, nous avons déjà 10 ans d'avance sur notre programme de sélection, parce que nous gardons tous les lignées familiales qui nous permettent d'obtenir des abeilles. Et nous avons des données. Nous avons des données qui prouvent que notre production de miel s'améliore chaque année.

Nous avons des abeilles plus hygiéniques, alors si nous commençons à importer de... Je vais vous donner un exemple. En 2018, nous avons reçu des abeilles d'Australie. Elles étaient très vulnérables au couvain plâtré, une maladie des abeilles. Elle a été introduite par les abeilles australiennes. Le problème, c'est qu'elle est arrivée avec les faux bourdons. Comme je vous le disais tout à l'heure, les reines s'accouplent en vol. Elles s'accouplent avec ces faux bourdons qui sont vulnérables à cette maladie, et les filles seront vulnérables également. Nous finissons par diluer notre génétique et ruiner tous les efforts que nous avons faits jusqu'à présent. Avant que nous commençons à importer des abeilles au Québec, nous avions une génétique locale qui ne développait pas cette maladie. Nous l'avons introduite avec ces importations.

Oui, il y a une sélection, et c'est possible. Nous sommes sur le point de réaliser des progrès incroyables. Nous avons simplement besoin de recherche, de financement, d'un centre de recherche, et cela va fonctionner.

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci.

Dans la dernière minute et demie dont je dispose, madame Gue, j'aimerais m'adresser à vous. Ma question va dans le même sens que celle que M. Louis a posée à M. Doyon.

Nous avons entendu parler des difficultés financières que vivent les agriculteurs et qui les forcent à cultiver chaque pouce carré de terre disponible pour, dans certains cas, atteindre le seuil de rentabilité. Des témoins nous ont parlé de certaines mesures incitatives que le gouvernement fédéral pourrait peut-être prendre pour fournir un type d'habitat plus varié et plus de diversité florale.

Aimeriez-vous ajouter ou développer un aspect qui selon vous devrait avoir une place importante dans le rapport du Comité et dans ses recommandations? Je vous ferai signe lorsqu'il restera 50 secondes.

Mme Lisa Gue: Bien sûr.

Merci de la question. J'apprécie cette façon de penser.

J'encourage le Comité à examiner ce qui se passe dans l'Union européenne dans le cadre de la stratégie de la biodiversité, qui comprend un engagement à réduire de moitié l'utilisation des pesticides et les risques. Je pense que nous devons poursuivre ces objectifs, auxquels le Canada s'est également engagé dans le cadre du nouveau cadre mondial pour la diversité, en comprenant qu'il s'agit également d'une réflexion à long terme pour un approvisionnement alimentaire résilient et durable au Canada.

J'exhorte le Comité à examiner les incitatifs financiers que l'Union européenne inclut dans ce train de mesures. Je conviens que ce sera un élément important du succès.

C'est peut-être un chapitre négligé de la stratégie de transition équitable.

• (1825)

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci beaucoup.

Nous allons passer au deuxième tour, et je redonne la parole à mes collègues conservateurs.

Bon retour au Comité, monsieur Shields.

Vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vais vous poser une question un peu différente, en ce sens que nous avons maintenant des journaux de bord numériques pour les camions. J'en ai parlé lors d'une réunion précédente, et je le fais maintenant dans le contexte de vos marchandises très délicates. Je ne sais pas quelle distance vous parcourez, mais lorsque j'ai évoqué ce sujet dans une autre région du Canada... Au bout de 12 heures, ces véhicules s'éteignent. Avez-vous des problèmes avec les journaux de bord numériques et les chargements d'abeilles?

Madame Lamothe Boudreau ou monsieur Doyon, avez-vous des problèmes avec le transport des abeilles dans les 12 heures...

[Français]

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Je vais tenter de vous répondre, même si la pollinisation n'est pas ma spécialité.

Dans le cas des bleuets, qui sont probablement les plus éloignés, pour le moment, on peut faire le trajet en 12 heures. Par contre, si je ne me trompe pas, les pauses que doivent faire les camionneurs posent problème. Faire des pauses pendant de longs parcours n'est pas toujours possible pour les apiculteurs. En effet, si nous nous arrêtons et qu'il commence à faire jour, les abeilles vont s'envoler et nous allons les perdre. Les ruches vont mourir ou vont souffrir d'un excès de chaleur. Elles sont toutes empilées les unes contre les autres, et chacune d'entre elles produit 15 kilowatts de chaleur. Il est donc très important d'être en mouvement et de se rendre rapidement à destination.

[Traduction]

M. Martin Shields: Allez-y, monsieur Doyon.

[Français]

M. Jean-François Doyon: Pour nous, au Québec, la pollinisation n'est pas vraiment un problème, notamment dans le cas des bleuetières. Le journal de bord permet 14 heures: 12 heures de conduite et deux heures de repos pour manger. À part quelques exceptions, il n'y a pas de problème, au Québec, quant aux distances à parcourir pour le transport des abeilles. Nous pouvons faire un aller-retour entre la Beauce et le Lac-Saint-Jean, mais la plupart des apiculteurs louent une chambre dans un motel à mi-chemin. Une équipe s'occupe du chargement et du déchargement et un nouveau conducteur prend le relais, va livrer le chargement et revient dormir au motel.

La pollinisation, pour ce qui est du transport, n'est pas un problème.

[Traduction]

M. Martin Shields: Voici ce que peuvent faire nos concurrents. Les Américains ont une exemption pour l'agriculture qui leur permet de rouler trois heures de plus, alors nous sommes soumis à la concurrence de l'industrie agricole américaine. Cette exemption leur permet de parcourir environ 300 kilomètres. C'est une question qui a été soulevée. J'ai entendu d'autres intervenants de l'industrie apicole dire que c'est un défi pour eux.

[Français]

Mme Maggie Lamothe Boudreau: J'aimerais ajouter que cela peut devenir un problème. Une des recommandations que je fais, pour encourager l'autosuffisance canadienne, est de simplifier les échanges de reines abeilles et de nucléi entre les provinces. Or, quand on transporte les abeilles d'une province à l'autre, cela dure plus que 12 heures et on est confronté précisément au problème que vous décrivez.

Il est important qu'on nous offre du soutien, dans ce contexte. Nous devons nous rendre du point A au point B pour décharger les ruches. Nous ne pouvons pas le faire dans le stationnement d'un motel.

[Traduction]

M. Martin Shields: Merci. Je comprends cela. Je pense que nous sommes en train de mettre le doigt sur quelque chose qui existe maintenant... Les États-Unis ont mis en place ces trois heures d'exemption pour essayer de faciliter les choses dans l'industrie agricole.

Merci.

Vous avez parlé d'acheter des abeilles en Australie. Les obtenez-vous aussi de la Nouvelle-Zélande?

[Français]

Mme Maggie Lamothe Boudreau: C'est la même situation un peu partout au Canada. Nous pouvons en obtenir de l'Australie, de l'Ukraine, du Chili et de la Nouvelle-Zélande, en effet.

Cela dit, les abeilles ont toutes des problèmes qui leur sont propres et qui sont nuisibles à la génétique que nous tentons d'établir, tant bien que mal, au Canada.

[Traduction]

M. Martin Shields: Vous avez parlé de recherche. Récemment, j'ai rencontré beaucoup de doyens de la communauté agricole au Canada. Le doyen de McGill a dit que le Canada compte 1 200 chercheurs, et qu'il y a beaucoup moins... Les doyens ont dit: « Nous faisons beaucoup de recherche sur tous ces sujets et nous sommes prêts à en faire plus. »

Avez-vous pris contact avec les collègues d'agriculture et les doyens, pour qu'ils vous aident grâce à leur capacité de recherche?

[Français]

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Je ne suis pas certaine d'avoir compris votre question.

[Traduction]

M. Martin Shields: J'ai rencontré les doyens des institutions agricoles du Canada. Le doyen de l'Université McGill a dit que nous avons 1 200 chercheurs disponibles partout au Canada pour aider à la recherche dans tous les domaines liés à l'agriculture, et bon nombre d'entre eux ont de l'expérience dans tous les domaines dont vous pourriez parler.

Avez-vous demandé, par exemple, au département de l'agriculture de l'Université McGill de vous aider dans vos recherches?

• (1830)

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Veuillez répondre très brièvement.

[Français]

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Nous n'avons pas communiqué avec l'Université McGill, mais je sais que des chercheurs y font déjà des recherches dans le domaine de l'apiculture. J'aimerais avoir leurs coordonnées et communiquer avec eux dès maintenant.

[Traduction]

M. Martin Shields: Ils vous demandent de le faire.

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci, monsieur Shields.

Nous allons redonner la parole aux libéraux.

Monsieur Drouin, vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Francis Drouin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui sont parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Doyon, vous avez parlé du risque que représentaient les abeilles africanisées. Vous étiez peut-être présent quand un témoin a tenu des propos qui allaient complètement à l'encontre des vôtres. Pour ma part, je ne suis pas un spécialiste en la matière.

Il a dit que le risque n'était pas élevé du tout parce que ces abeilles allaient mourir en raison de la génétique et qu'elles ne pourraient pas survivre à l'hiver canadien. J'aimerais simplement savoir qui dit vrai. Je ne veux pas vous poser la question qui tue, mais je veux savoir pourquoi vos propos s'opposent.

Je souligne que je vous considère tous deux comme des experts.

M. Jean-François Doyon: Je vous comprends très bien.

J'ai dit d'emblée que nous n'étions pas contre l'importation, mais qu'il fallait être prudent quant aux gènes africanisés. Supposons que de tels gènes investissent le Canada ou le Québec et que les faux bourdons de ces ruches arrivent pendant l'été. Je suis d'accord pour dire qu'ils ne passeront pas l'hiver. Par contre, si, pendant l'été, une de nos reines s'accouple avec un faux bourdon africanisé issu d'une ruche provenant des États-Unis, le gène sera transmis à la reine lors de la fécondation.

Mme Lamothe Boudreau va nous vendre des reines possédant ce gène africanisé, qui va se perpétuer avec le temps. C'est la transmission du gène qui est en jeu. Je suis d'accord que ces abeilles africanisées ne passeront pas l'hiver. Par contre, celles de Mme Lamothe Boudreau, qui possèdent le gène, vont y arriver. C'est un peu de cette façon que la transmission peut se produire.

M. Francis Drouin: D'accord.

Madame Lamothe Boudreau, je vais revenir à vous dans un instant pour vous parler des 40 reines.

Monsieur Doyon, il a été question d'obtenir des abeilles en paquets en provenance des États-Unis. Comme on le sait, c'est illégal à l'heure actuelle. Mme Lamothe Boudreau semble dire qu'avec 40 reines dans une ruche, il y aurait peut-être assez de reines au Canada ou au Québec.

Êtes-vous favorable à cette façon de faire ou croyez-vous, là aussi, que cela comporte des risques? Avant de vous prononcer, voudriez-vous que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'ARLA, fasse plus de recherche?

M. Jean-François Doyon: Je ne suis ni pour ni contre cette façon de procéder. Je crois, par contre, que l'ARLA doit faire des recherches. Je vous ai donné l'exemple de reines arrivant de la Californie. Cette année, nous ne pourrions pas en avoir parce que le gène africanisé est présent dans l'une des entreprises, Pope Canyon Queens, en Californie.

Nous ne pourrions donc pas augmenter notre cheptel de ruches très tôt au printemps. Cela se fera plus tard dans la saison. Nous risquons, par conséquent, de ne pas pouvoir arriver au niveau que nous avons besoin d'atteindre. Si le gène africanisé est importé au Canada, nous aurons assurément de sérieux problèmes. Il y a aussi la résistance au varroa, qui est difficilement contrôlable. La recommandation que nous faisons, afin d'éviter cette résistance, est d'homologuer plusieurs produits plutôt qu'un ou deux. Avant de faire entrer au pays des paquets d'abeilles résistantes aux varroas ou des abeilles africanisées, il faudrait vraiment être certain de ce qu'on fait.

M. Francis Drouin: D'accord.

J'aurais plus de questions à poser, mais je vais me concentrer sur une solution qui est possible au Québec et au Canada.

Madame Lamothe Boudreau, depuis combien d'années le programme impliquant les 40 reines existe-t-il? Est-ce la première année qu'il est approuvé?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Non, cela a commencé en 2019 au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault, le CRSAD, avec la publication de l'article d'Andrée Rousseau. Mon projet de recherche est le troisième au Québec. Si je ne me trompe pas, il y en a aussi en cours en Alberta. Nos résultats sont extrêmement prometteurs. Nous en sommes à peaufiner la technique. Mme Mireille Lévesque a obtenu comme résultat un taux de survie de plus ou moins 75 %. Dans le cas d'Andrée Rousseau, on parle d'un taux de survie de 86 % pour les reines de sa ruche. C'est vraiment intéressant.

Il faut peaufiner la technique. À la fin de la saison, nous utilisons des reines qui ne sont plus intéressantes pour l'industrie et nous les gardons jusqu'au printemps suivant. Elles sont alors disponibles aux moments importants, c'est-à-dire quand nous pouvons former les nucléi ou diviser notre cheptel et terminer la saison avec un nombre suffisant de ruches. Voilà ce qui est intéressant.

• (1835)

M. Francis Drouin: C'est superbe.

Je manque malheureusement de temps. Je ne poserai donc pas d'autres questions.

M. Jean-François Doyon: Ce que Mme Lamothe Boudreau propose est vraiment important.

C'est justement au printemps que nous avons besoin de beaucoup de reines. Or, nous avons de la difficulté à nous en procurer.

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Les reines du mois d'août sont les meilleures.

M. Francis Drouin: Je ne le savais pas. C'est très intéressant.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci beaucoup.

Monsieur Trudel, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Denis Trudel: Merci.

Madame Lamothe Boudreau, on a parlé plus tôt du varroa et des changements climatiques. Vous sembliez vouloir faire des commentaires là-dessus. J'aimerais bien les entendre.

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Parlez-vous des effets que peuvent avoir les changements climatiques sur le varroa?

M. Denis Trudel: Oui, c'est bien le cas.

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Oui, il y a des conséquences. C'est probablement l'un des multiples facteurs qui ont causé les pertes que nous avons subies, qui se chiffrent à 50 %, un record. L'automne précédent avait été incroyable. Vous devez vous en souvenir: il faisait 25 degrés Celsius en décembre.

M. Denis Trudel: Parlez-vous de l'automne dernier?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Non, je parle de l'automne 2020.

M. Denis Trudel: D'accord.

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Nous avons eu un automne incroyable, mais ces semaines de chaleur ont permis aux varroas de se reproduire. La population de varroas, dans une ruche, est doublée ou triplée toutes les deux ou trois semaines. S'il n'y a qu'un varroa dans la ruche, il n'y en a que deux après un temps, mais quand il y en a 1 000, vers la fin de la saison, c'est explosif.

Il faut ajouter à cela certaines semaines du printemps suivant. Il faisait 20 degrés Celsius en avril. Cela ne s'était jamais vu au Québec. Il s'est donc ajouté un mois ou un mois et demi pendant lequel les varroas se sont multipliés. Or, cela ne concorde pas avec le calendrier qui est normalement suivi au Québec et au Canada pour le traitement contre les varroas.

C'est pourquoi nous demandons d'avoir accès à des produits et à des équipes de transfert technologique en apiculture qui permettraient d'adapter les traitements contre ces varroas. Nous avons besoin de financement, au Québec et au Canada, pour faire des échanges de techniques.

Les provinces ont toutes des techniques différentes, mais elles ne sont pas nécessairement connues d'une province à l'autre. Il faut donc faire des échanges et de la recherche.

M. Denis Trudel: J'imagine que le fédéral pourrait aider à coordonner tout cela. On pourrait faire en sorte que tout le monde se parle, qu'on arrive aux solutions les plus performantes et qu'on mette en commun ces solutions. C'est bien de cela qu'on parle?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Oui.

M. Denis Trudel: D'accord.

Comme il me reste une minute, j'aimerais avoir rapidement une recommandation principale de chacun de vous trois. Vous l'avez mentionné brièvement dans vos déclarations liminaires.

Monsieur Doyon, y a-t-il une recommandation que vous aimeriez voir dans le rapport?

M. Jean-François Doyon: Je recommande la mise en œuvre d'un programme de soutien à l'apiculture au Canada.

M. Denis Trudel: D'accord.

Madame Gue, quelle serait votre recommandation?

Mme Lisa Gue: Encore une fois, je recommande qu'il y ait une réflexion sur le rôle de la protection de la biodiversité en lien avec les nouveaux engagements pour assurer la pérennité de ce secteur.

M. Denis Trudel: D'accord.

Madame Lamothe Boudreau, quelle est votre suggestion?

Mme Maggie Lamothe Boudreau: Je recommande l'autosuffisance en matière d'apiculture canadienne, ce qui inclut aussi la gestion des maladies.

M. Denis Trudel: D'accord.

Je vous remercie infiniment tous les trois.

Je n'ai plus de questions, monsieur le président.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Alistair MacGregor): Merci beaucoup.

Chers collègues, pour gagner du temps, je vais abandonner mes questions, mais j'aimerais remercier nos trois témoins d'avoir aidé à guider notre Comité tout au long de cette étude.

Deuxièmement, j'aimerais remercier les membres du Comité de m'avoir accordé leur confiance pour cette heure. Ce fut un plaisir d'être votre président.

J'ai quelques rappels à faire avant de lever la séance.

À tous les députés et au personnel, la date limite pour soumettre la liste des témoins pour notre étude de la stratégie Indo-Pacifique est le 4 mai à 16 h. La date limite pour soumettre des recommandations sur l'apport environnemental du secteur agricole, le sujet de la présente étude, est le 8 mai à 16 h.

Sur ce, chers collègues, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>